



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

au 31/12/2020



# ATELIERS ET RENCONTRES PROFESSIONNELLES

---

## Bilan au 31/12/2020

### OBJECTIFS DES ATELIERS ET RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Depuis 2014, l'APARR met en place des **ateliers pour les professionnels de Bourgogne-Franche-Comté**, avec l'intervention d'un expert sur chacune des thématiques abordées.

Leurs objectifs sont les suivants :

- Renforcer les compétences et capacités d'innovation des professionnels,
- Développer les liens, la circulation d'informations, les opportunités d'entraide, d'échanges, de prêt de matériel et de collaborations entre les professionnels ;
- Stimuler le partage d'expériences et profiter des bonnes pratiques de ses pairs et des moyens de surmonter leurs difficultés ;
- Répondre de manière collective aux problématiques liées aux mutations du secteur ;
- Dynamiser l'emploi de la filière.

Les thématiques abordées lors des ateliers ont concerné tour à tour **plusieurs maillons de la chaîne** : auteurs, réalisateurs, producteurs, comédiens, prestataires.

Les ateliers sont le moyen de faire naître une **dynamique collective** d'entraide et d'échanges. En effet, si l'apport de l'expert présent est clairement bénéfique, les conseils que se prodiguent les professionnels entre eux, curieux et généreux les uns envers les autres, sont aussi précieux.

Les ateliers ont aussi pour but de permettre à l'APARR de connaître davantage le réseau des professionnels, leurs projets en cours et les difficultés auxquelles ils font face ; un progrès très précieux pour répondre au mieux à leurs besoins et mener notre mission de renforcement de la filière.

Depuis 2018, **les ateliers sont complétés par l'organisation de rencontres professionnelles**, sur un modèle plus souple que les ateliers, et qui permettent d'apporter aux membres du réseau des informations précises sur certains aspects du financement, de la diffusion, de l'organisation de la filière...en les mettant au contact d'institutions et de professionnels issus d'autres régions.

Si ces rencontres ont des succès divers en matière de fréquentation, les opportunités de partenariat et les retours très positifs que nous en font les membres du réseau nous encouragent à poursuivre dans cette voie pour 2021.

Les ateliers, comme les rencontres professionnelles, sont aussi un moyen pour l'APARR de **renforcer son réseau national, de nouer des contacts privilégiés avec des professionnels d'autres régions**, et de pouvoir ainsi à terme faire profiter les professionnels régionaux de ces liens tissés au fil du temps. Ces partages d'expériences de professionnels reconnus au niveau national sont enrichissants et stimulants pour nos acteurs régionaux, d'autant que les intervenants qui acceptent de livrer leurs parcours et leurs expériences plus ou moins heureuses le font toujours avec générosité, encourageant les hésitants à se lancer, à avoir de l'ambition.

Cette année, exceptionnellement, nous avons décidé que les ateliers proposés cette année seraient gratuits afin d'encourager les professionnels à s'inscrire et de les soutenir dans cette année difficile pour l'ensemble de la filière.

## THÉMATIQUES ABORDÉES LORS DES ATELIERS

Comme les années précédentes, un sondage a été réalisé en début d'année afin de repérer les thématiques à privilégier pour l'année 2020. Cela a permis non seulement de quantifier le nombre de personnes potentiellement intéressées par chacune des thématiques mais aussi de servir de « boîte à idées » en permettant des suggestions libres de thématiques.

Chaque atelier s'est composé de :

- > l'intervention d'un **expert** (théorie et études de cas concrets) sur une thématique ;
- > **un temps d'échange formel** sur les projets des participants (réponse de l'expert aux besoins exprimés) ;
- > **un temps d'échange informel** entre les participants et l'intervenant.

Thème	Intervenant	Public visé
Les écritures créatives	David Ribotti, Vanessa Bertran, Philippe Lebeau, Olivier Delevingne, Frédéric Kokourek	Réalisateurs, auteurs, comédiens, artistes interprètes
Améliorer ses outils de présentation	Marie Pairis et Christophe Gomes	Comédiens
Initiation au montage avec DaVinci Resolve	Jérôme Huguenin-Virchaux	Tous professionnels

## Participants aux ateliers

Thématique	Lieu de l'atelier	Date	Participants
Les écritures créatives	Université de Bourgogne, Dijon - 21	15/03	6
Améliorer ses outils de présentation	Hop hop hop – Besançon - 25	21/06	12
Initiation au montage avec DaVinci Resolve	La Coursive, Dijon - 21	19/9	9

### -> Considérations géographiques

Les ateliers se déroulent idéalement alternativement côté Bourgogne et Franche-Comté, dans des lieux partenaires de l'opération. En 2020, cependant, nous n'avons pu adosser nos ateliers à des événements préexistants, puisqu'ils ont été fortement impactés par la crise sanitaire. Ainsi, nous n'avons pu organiser d'atelier au Festival Cinétoiles de Semur-en-Auxois, ni dans le cadre du Forum Entreprendre dans la culture organisé par la Coursive Boutaric à Dijon qui s'est tenu intégralement en ligne cette année.

### → Nombre des participants

Ont été conviés aux ateliers les membres inscrits sur le Portail et d'autres professionnels repérés ailleurs, qu'ils soient adhérents ou non à l'association.

**Les jauges des ateliers sont variables et adaptées à la fois à la thématique proposée et au lieu d'accueil.** Elles sont restreintes **pour assurer le confort des interventions et laisser place à la discussion** de l'ensemble des participants, et cette année les jauges étaient aussi impactées par les mesures de distanciation physique à tenir.

Le nombre total de participants est de 27, soit deux fois moins qu'en 2019 (62 personnes). Cela s'explique par le plus faible nombre d'ateliers organisés (3 au lieu de 5 en 2019 ) et le fait que nous n'ayons pu organiser un atelier « généraliste » (habituellement mené en partenariat avec la Coursive Boutaric et les CIBFC) dont la jauge maximale est beaucoup plus grande qu'au cours de nos ateliers traditionnels, puisque cet atelier s'adresse aussi aux exploitants de salle de cinéma et aux acteurs culturels adhérents à La Coursive Boutaric.

## Intervenants

Les intervenants choisis sont souvent identifiés grâce à des recommandations, ce sont des professionnels reconnus qui ont de l'expérience dans des interventions de formation et qui font preuve de pédagogie. Le caractère pratique des ateliers avec études de cas concrets est très apprécié par les participants.

### Les écritures créatives

Le premier atelier sur les écritures créatives est une première pour l'APARR qui s'est associée à l'UPAD pour proposer à 6 professionnels du cinéma et de l'audiovisuel en région de participer à ces deux journées d'atelier qui clôturaient le séminaire « Ecrire pour le doublage ». Le mélange du public professionnel et étudiant a été très enrichissant et apprécié par les professionnels présents qui ont assisté à 3 modules sur 2 journées consécutives : le doublage, l'écriture d'un texte de chanson, la conception de la bande son.

#### DAVID RIBOTTI

Auteur de doublage de téléfilms, dessins animés, séries, dont *Arrested Development*, *Da Vinci's Demons*, *The Get Down*, *The Gifted*, *Mayans MC*, *Minority Report*, *Trust*, *Rex*, *Star*, *You're the Worst*.

Formateur agréé Afdas. Organisateur des Journées européennes du doublage.

Membre de la commission de l'audiovisuel de la Sacem, administrateur de l'Upad.

#### VANESSA BERTRAN

Auteur de doublage pour des films, opéras, séries dont *Blindspot*, *Supergirl*, *Nous la Vague*, *Almost human*, *Turn*, *Zoo*, *La grotte des rêves perdus...* et auteur de voice-over d'une centaine de documentaires. Auteur de chansons et de théâtre musical.

Administratrice de la Sacem, présidente de l'Union professionnelle des auteurs de doublage, UPAD.

#### PHILIPPE LEBEAU

Auteur de doublage et comédien, auteur de séries comme *Blindspot*, *Sherlock*, *Nous la Vague*, *24 heures Chrono*, *Luther* ou encore *Coldcase : affaires classées*.

Membre de la commission de l'audiovisuel de la Sacem, vice-président de l'Upad.

#### OLIVIER DELEVINNE

Compositeur de musique de film, réalisateur et producteur d'albums jeune public (Steve Waring, Henri Dès, J'aime Lire), compositeur de musique électronique. Il a composé des musiques pour la scène (spectacles de Didier Gustin, Richard Gotainer, Pierre Palmade... ) ainsi qu'une trentaine d'albums pour la librairie musicale.

Trésorier de la SDRM, président de l'Union nationale des Auteurs et Compositeurs.

#### FREDERIC KOKOUREK

Parolier, auteur dramatique et directeur artistique pour le théâtre et la danse. Il a écrit des sketches pour la télévision et des spectacles d'humour. Auteur de chansons, il a collaboré à une trentaine d'albums pour Michael Jones, Natasha St Pier, Isabelle Boulay, Angélique Kidjo, Carole Fredericks, Rock Voisine...

Il a animé de nombreux ateliers d'écriture dont Les Rencontres d'Astaffort.

Président de la Commission formation professionnelle de la Sacem, vice-président de l'Unac.

## **Améliorer ses outils de présentation**

Cet atelier a été imaginé en partenariat avec le Bureau d'Accueil des Tournages de Bourgogne-Franche-Comté et a été animé par deux directeurs de casting, il nous paraissait intéressant de croiser les regards et d'offrir aux comédiens la possibilité de rencontrer deux directeurs de casting qui travaillent en région.

### **MARIE PAIRIS**

Responsable de Castings depuis plusieurs années, elle travaille en étroite collaboration avec les réalisateurs/trices et les productions pour répondre au mieux à leurs attentes. Les différentes expériences lui ont permis de connaître les contraintes de ce milieu professionnel et artistique et d'évaluer les bonnes pratiques et il apparaît que dans la horde des candidatures anonymes, la première impression que le directeur de casting et le réalisateur perçoivent est essentielle ; elle décidera en grande partie de la poursuite de l'aventure...

### **CHRISTOPHE GOMES**

Chargé de casting, Christophe Gomes travaille pour tous types de projets : allant du cinéma au téléfilm, de la publicité à la série. Fort d'une expérience d'une trentaine de projets, français comme internationaux, Christophe a acquis des méthodes et des outils variés pour répondre au mieux aux besoins des productions et à la demande des réalisateurs. Etre chargé de casting, c'est trouver le profil qui ira au delà des attentes demandées par un réalisateur. La connaissance du territoire, la veille constante de ce qui se passe ici et là et les rencontres sont donc des enjeux majeurs pour ce métier qui doit s'établir en collaboration avec les comédiens et les comédiennes.

### **JEROME HUGUENIN-VIRCHAUX – Initiation au montage avec Da Vinci Resolve**

Passionné d'images depuis 1986 (début en super 8), Jérôme Huguenin-Virchaux a suivi une formation de cadreur vidéo (BTS audiovisuel) avant de faire du montage. Son expérience dans ces deux domaines lui a permis de passer progressivement à la réalisation de documentaires, de films publicitaires ou d'entreprise. A la suite d'une formation à l'INA en 2011, il s'est spécialisé dans le tournage Haute-Définition sur des boîtiers DSLR (Canon EOS 5D Mark III & Panasonic GH4, GH5). En 2015, il réalise un documentaire de 52 minutes, *L'Etape du Papillon* (Diffusion TV & Cinéma), et intervient depuis comme chef Opérateur sur des projets d'autres réalisateurs comme le documentaire *Sour Grapes* (réal Jerry Rothwell/Reuben Atlas, ARTE/Netflix). Jérôme Huguenin-Virchaux intervient régulièrement en tant que formateur sur des ateliers audiovisuels en France. Fin 2016, Il obtient la certification de la part d'Apple pour devenir formateur agréé sur Final Cut Pro X, après avoir eu une expérience de plus de 17 ans sur ce logiciel.

## **Les rencontres professionnelles**

Organisées en complément des ateliers, sous une forme moins participative et tournée vers la pratique mais visant également à augmenter les connaissances et compétences des participants, plusieurs rencontres professionnelles ont été mises en place en 2020. Elles sont souvent adossées à des événements cinéma régionaux ou nationaux, afin de profiter de la présence de professionnels lors de ces temps forts, et organisées en partenariat avec d'autres structures de la région.

L'accès à ces rencontres est gratuit et ouvert à tous : adhérents comme non-adhérents.

## **Table ronde lors de Chefs Op' en lumière – 12 mars, Chalon sur Saône**

ournée proposée en partenariat avec l'Association Chefs Op' en lumière et Festival Chefs Op en lumière, Constance Production et Sony. Au programme initialement, la matinée devait être consacrée à une présentation du matériel Sony et à une conférence sur la thématique «HDR, 4K, grands capteurs : les nouvelles tendances de l'audiovisuel» avec Anna Doublet, chef de produit Sony et Eric Labonnette, responsable commercial Sony. Cette matinée devait se dérouler dans les locaux de Constance Production. Malheureusement, nos intervenants parisiens ont annulé leur venue en raison de la crise sanitaire (alors à ses prémices). La suite de la journée a pu avoir lieu normalement : entre les projections prévues dans le cadre du festival, la rencontre professionnelle avec **Sébastien Goepfert** et **Virginie Surdej, chef opérateurs invités du festival**, a été animée par **Tibo Pinsard**. **Elin Kirschfink** a également pu se joindre à nous à la dernière minute pour cette discussion passionnante.

### Les intervenants :

#### **Sébastien Goepfert :**

Directeur de la photographie, il a notamment travaillé à l'image de *Petit Paysan* d'Hubert Charuel ou encore *A peine j'ouvre les yeux* de Leyla Bouzid et *Tu mourras à 20 ans* de Amjad Abu Alala (ces deux derniers sont projetés la même journée lors du festival Chefs Op en lumière).

#### **Virginie Surdej :**

Directrice de la photographie belge connue pour son travail sur *Une famille syrienne* de Philippe Van Leeuw en 2017, pour lequel elle obtient le Magritte de la meilleure image en 2018. Elle a également fait l'image pour *Nuestras Madres* de César Diaz (Caméra d'Or à Cannes 2019), diffusé lors du festival Chefs Op en lumière.

#### **Elin Kirschfink :**

Directrice de la photographie, Elin Kirschfink a notamment travaillé avec Boris Lojkine (sur *Hope* et *Camille*), mais a travaillé également l'image de *Nos batailles* de Guillaume Senez, ou encore *La belle vie* de Jean Denizot.

## **Journée découverte de la production – lundi 28 septembre, Dijon**

Une journée conçue en partenariat avec La Coursive Boutaric. La matinée a été consacrée à une table ronde animée par **Richard Sidi** pour découvrir les fondamentaux de la production à travers l'expérience de deux productrices régionales : **Claude-Sophie Antoine et Lucie Fichot**. Ont notamment été abordées les questions suivantes : produire des films, ça veut dire quoi ? Comment devient-on producteur ou productrice ? Pourquoi produire un film à partir d'un ancrage territorial ? Quelles sont les ressources disponibles à l'échelon régional, national et supranational pour aider à la production et au financement de film ?

L'après-midi a été consacrée aux pitches des auteurs régionaux. L'idée était de proposer aux auteurs de la région de rencontrer les producteurs participants à cette journée et de leur pitcher leur projet de film, de bénéficier de remarques, conseils, toujours dans un esprit bienveillant. En outre, les producteurs ont pu, de leur côté, exercer leur capacité à décrypter un projet avec le prisme de la production. Quels sont les obstacles ou au contraire les opportunités de production par rapport à ce projet ? Quels sont ses atouts et ses faiblesses ?

L'après-midi, **12 auteurs** ont pitché : Mathieu Peset, Jérôme Huguenin-Virchaux, Benjamin d'Hainaut, Zoé Authier, Christiane Dumont, Mathilde Soares, Léa Pheulpin, Etienne Guichard, Johanna Lagarde, Maël Bret, Jean-Baptiste Benoit et Cédric Le Guillou.

Sur l'ensemble de la journée, il y a eu **26 professionnels** présents.

### Les intervenants :

**Richard Sidi**, délégué général de La Maison du Film et modérateur de la table ronde

D'abord comédien, il se spécialise vite dans le script-doctoring et devient en 1996, responsable du département scénario de la Maison du film court. Il y accompagne plus de 300 auteurs par an et dirige de

nombreuses conférences et formations en France et à l'étranger. Depuis juillet 2011, il est délégué général de la Maison du Film.

**Lucie Fichot**, productrice à Folle Allure

Titulaire d'une maîtrise de philosophie et d'un master en cinéma de la Sorbonne, Lucie découvre son futur métier en travaillant au sein de différentes sociétés de production, dont les Films Pelléas où elle côtoie des réalisateurs comme Pierre Salvadori, Serge Bozon ou Mia Hansen-Løve. En novembre 2012 elle crée sa propre société, Folle allure, qu'elle installe dans sa région natale. Elle y produit des courts métrages, des documentaires, et développe un premier long métrage, lauréat du dispositif Emergence en 2018.

**Claude-Sophie Antoine**, productrice à No School Productions et gérante de Nola Films

Diplômée en droit, audiovisuel et communication, Claude-Sophie a travaillé comme auteure, réalisatrice, productrice exécutive et productrice pour diverses émissions, séries documentaires et magazines pour des chaînes variées dont Arte, France 2, France 3, France 5, TF1. Elle est également formatrice au CEFPP où elle intervient dans les masterclass concernant le pitch, le financement d'un documentaire, l'écriture et la réalisation d'un documentaire ou encore le métier de chargé de production fiction et documentaire. Après avoir fait plus de 18 ans de production documentaire, aux formats et aux sujets divers et variés, Claude-Sophie Antoine a créé la société NOLA FILMS avec comme souhait de produire de beaux projets sans limite de thèmes ou de formats.

**Formation Ecrire et développer une websérie documentaire**

Une formation organisée en partenariat avec la Maison du Film (qui a porté juridiquement la formation) et en partenariat avec l'association Odil, du 24 au 27 novembre, de 9h à 12h30. Initialement prévue en présentiel les 25 et 26 novembre dans les locaux d'Odil à Montceau-les Mines, la formation a été basculée en visio-conférence et les horaires ont été adaptés pour fonctionner en demi-journées. La formation était éligible auprès de l'AFDAS et de Pole Emploi et pour ses membres qui en ont fait la demande et ont eu recours à un financement personnel, l'APARR a pris en charge 200€ sur les 350€ du coût de la formation. Cette aide financière de l'APARR a été sollicitée par 3 membres.

Objectifs pédagogiques :

- comprendre la particularité du genre de la websérie : linéarité, hybridité
- Savoir répondre aux contraintes du format tout en affirmant ses partis pris de réalisation
- Adapter son écriture aux spécificités du web : liberté de ton, mélange des types de narrations, récits fragmentés...
- Comprendre les spécificités et les potentialités de l'écosystème (YouTube, Dailymotion, Vimeo, et des réseaux sociaux)
- Connaître les principales chaînes et plateformes de la websérie développées par les diffuseurs historiques et comprendre leurs politiques éditoriales (IRL, France TV nouvelles écritures, France TV Slash...)
- Découvrir les aides à la websérie existantes pour les auteurs/réalisateurs

Les intervenants :

- **Irvin Anneix**, auteur et réalisateur multimédia né en 1990 à Rennes. Il réalise des projets documentaires collaboratifs, avec les adolescents et destinés aux publics ne disposant pas d'espaces d'expression. Il a développé un processus de création unique, qui passe par l'utilisation des réseaux sociaux, des communautés virtuelles et des concepts innovants d'autoréalisation.
- **Alexandre Hallier**, producteur, il fonde la Générale de Production en 2001 dont il est un des associés-gérant. Quels que soient les genres (fiction, animation, documentaire, magazine) et les écrans, La Générale de Production s'attache à développer une recherche formelle au service d'une ambition éditoriale, artistique et pédagogique. Alexandre est par ailleurs élu au Conseil Syndical de l'USPA et co-président de la commission numérique de la CPA (USPA, SPECT, SPFA)
- **Rémy Reboullet** : Producteur chez Bridges aux côtés d'Éric Pellegrin, Rémy Reboullet supervise le pôle documentaire de la société de production. Après des études de droit et une spécialisation en droit de l'audiovisuel puis un stage dans une société de production de documentaires, il rencontre

Éric Pellegrin en 2007 puis le rejoint deux ans plus tard chez Bridges. Rémy a toujours gardé un fort intérêt pour le digital, il a notamment produit des web-séries documentaires pour Arte et France Télévisions.

Cette formation a été suivie par 10 personnes dont **6 personnes** issues de Bourgogne-Franche-Comté : Johanna Lagarde, Rose-Marie Loisy, Jean-Paul Mignot, Pierre Semet, Clara Kawczak et Chloé Zurbach.

Evidemment, le programme de l'année a été fortement impacté par la situation sanitaire, nous avons prévu d'autres rencontres professionnelles que nous avons dû reporter, et notamment :

- une **table ronde en partenariat avec la SRF autour de la direction d'acteur**, initialement prévue mardi 3 novembre dans le cadre du festival Fenêtres sur Court, à la Minoterie à Dijon (repoussée en fonction des nouvelles dates du festival) avec le réalisateur Aurélien Verhnes Lermusiaux, le directeur de casting Pierre-François Créancier et le comédien Sébastien Chassagne.
- Une après midi **Parcours de producteurs/productrices**, dans le cadre du Mois du film documentaire, en partenariat avec Images en Bibliothèques et la MJC de Dole, initialement prévue le 5 novembre à Dole, avec Juliette Guigon de Quark Productions et reportée à 2021.
- Une rencontre **France 3 BFC / producteurs régionaux** prévue au dernier trimestre de l'année et repoussée à la fin janvier 2021.
- **Session de pitch pendant Entrevues Belfort** : suite à l'interruption du rendez-vous annuel des rencontres de l'ARP à l'occasion desquelles une séance de pitch était organisée, nous avons envisagé la tenue d'une session de pitch à Belfort pendant le festival Entrevues avant d'apprendre que celui-ci n'aurait pas lieu en présentiel cette année.

En outre, l'**APARR a relayé auprès de son réseau de nombreuses initiatives portées par ses partenaires**, et pouvant intéresser les professionnels du secteur :

- les Cafés-Cursive, temps d'information organisés par la Cursive Boutaric à Dijon autour de diverses thématiques techniques, administratives ou artistiques : les équipements numériques, l'égalité homme/femme, les outils libres de droits, tuto création vidéo...
- les visio-conférences d'information sur les mesures d'urgence face à la crise sanitaire organisées en partenariat avec Pôle Emploi par Culture Action, par la Cursive Boutaric, ...

**L'accès à ces rendez-vous est également gratuit pour les membres du réseau.**

# TALENTS EN COURT BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

## Bilan au 31/12/2020

### DE LA SÉANCE TALENTS LOCAUX À LA COORDINATION DE TALENTS EN COURT

En 2015, lors de la 30ème édition du festival Entrevues, l'APARR et l'équipe d'EntreVues ont ensemble souhaité donner sa place au sein du festival à la jeune création, en programmant une séance intitulée "Talents locaux". Des courts métrages de réalisateurs en devenir avaient ainsi été projetés, en leur présence. En 2016 puis 2017, l'encouragement à la jeune création est allé plus loin encore grâce au Parcours Jeunes Talents, et des liens se sont tissés avec l'opération « Talents en Court », développée par le CNC.

En 2017, l'APARR devient coordinatrice de « Talents en Court » en Bourgogne-Franche-Comté : en plus du Parcours, l'idée est tout au long de l'année d'identifier, d'être identifié par les réalisateurs en devenir en région, et de mettre à leur disposition des ressources pouvant les guider dans leur professionnalisation.

En 2019, le CNC revoit ses critères de sélection des bénéficiaires de Talents en court : ceux-ci ne doivent pas être en cours de formation, ni avoir d'expérience professionnelle significative en cinéma. En revanche, la limite d'âge est supprimée : désormais, il n'est plus besoin d'avoir moins de 30 ans pour postuler. Le Parcours Jeunes Talents devient ainsi le Parcours Nouveaux Talents. C'est aussi l'année qui voit le dispositif complété par une Journée Nouveaux Talents, destinée aux participants du Parcours à Entrevues, mais qui ne bénéficient pas des résidences d'écriture. L'idée est de poursuivre l'accompagnement de ces jeunes professionnels en les faisant bénéficier de retours de professionnels du secteur, et d'ainsi mieux les inscrire dans le réseau régional.

## TALENTS EN COURT BFC EN 2020

### Les résidences d'écriture

En plus du parcours proposé pendant le festival Entrevues en 2019, deux lauréats, Cloé Benet et Willy Orr (sélectionnés par un jury lors d'Entrevues 2019) ont bénéficié d'une résidence d'écriture prévue en deux temps, pour les aider à se professionnaliser dans l'écriture et l'approche de leur projet de film à venir.

Les deux temps de résidence ont ainsi été encadrés par un scénariste consultant, Michel Meyer.

Ils ont eu lieu du 17 au 20 février à Avigny (Yonne) puis du 14 au 17 septembre à Saint-Claude (Jura). Cette année encore, nous avons réussi à rallonger d'une journée l'un des deux temps de résidence, pour passer à un total de 8 jours de résidence (contre 7 en 2019 et 6 en 2018), permettant ainsi de mieux consolider le travail de fond autour des projets des deux auteurs.

La seconde résidence a dû être décalée suite au premier confinement. Le laps de temps entre les deux temps de résidence nous semblant vraiment important, nous avons mis en place une consultation supplémentaire, en visio conférence, le 3 juin. Cette séance a permis aux deux auteurs d'avoir des retours sur une étape intermédiaire de leur travail, qu'ils ont ainsi pu quasiment finaliser lors de la résidence de septembre.

Cette résidence a consisté en l'alternance de séances de travail collectives, individuelles, en visionnage de films en lien avec les projets en cours ; les auteurs ont pu également bénéficier de retours d'une productrice régionale (Lucie Fichot pour Folle Allure) lors du second temps de résidence.

Par contre, l'organisation d'une séance de pitch à laquelle auraient pu participer Cloé et Willy a été totalement impossible en 2021 : les Rencontres de l'ARP ne se déroulent en effet plus à Dijon, et les différents festivals régionaux qui auraient pu être l'occasion d'une telle rencontre (Partie(s) de campagne, Entrevues) ont été annulés.

Pour les résidences, l'APARR prend en charge l'intégralité des frais : déplacement, hébergement et restauration des 2 participants, des deux salariées de l'APARR assurant la logistique, et du scénariste consultant. La séance supplémentaire en visioconférence a donné lieu à une rémunération complémentaire pour le scénariste consultant – rémunéré, bien entendu, pour les deux temps de résidence.

## La journée Nouveaux Talents

Cette journée, mise en place pour la première fois l'année dernière, a pour but de proposer un accompagnement, beaucoup plus léger, aux participants du Parcours Nouveaux Talents qui n'ont pas été retenus pour les résidences d'écriture.

Cette année encore, nous souhaitons accompagner les 3 auteurs ayant assisté au Parcours 2019 – Adrien Pavie, Thomas Simonin, Quentin Maussang – pour des échanges accrus autour de leurs projets. Ils devaient être accueillis pendant une journée et demie à Dijon, à l'occasion du festival Fenêtres sur courts. Le programme était le suivant :

- matinée d'échange avec des auteurs et producteurs de BFC, autour des projets des 3 participants,
- l'après-midi, atelier de la SRF autour de la direction d'acteurs, à la Minoterie,
- le soir, séances de deux programmes de la compétition internationale de Fenêtres sur court, à l'Eldorado,
- le lendemain matin, lecture des scénarios des 3 participants par les comédiens du collectif Face Caméra, à l'Abriculture.

Pour cette journée et demie, l'APARR devait prendre en charge les frais de déplacement de l'ensemble des participants ("nouveaux talents" comme professionnels) ainsi que l'hébergement des trois participants, et leurs places de cinéma.

Bien sûr, cette rencontre a été annulée en même temps que Fenêtres sur courts par le second confinement. Mais nous avons souhaité proposer tout de même un accompagnement aux 3 auteurs, qui s'étaient replongés dans leurs projets pour préparer cette rencontre...

Ainsi, nous avons demandé à Eric Verat, scénariste qui devait participer aux échanges à Dijon, et avait pris le temps, malgré l'annulation de cette rencontre, de faire à chacun des retours assez poussés par téléphone, de suivre l'écriture de ces projets via une séance de travail (en présentiel ou à distance, rémunérée par l'Aparr) sur chacun des projets. Chacun des trois auteurs n'étant pas dans les mêmes temporalités de travail et d'avancement de leur projet, il a été convenu que ces séances pourront être organisées entre décembre 2020 et juin 2021, afin de respecter le rythme de chacun et de leur donner le temps de réécrire en fonction des premiers retours d'Eric Verat.

## Le parcours pendant EntreVues – début de la 4ème édition

Comme toujours, l'**appel à projets** lancé en 2020 par EntreVues et l'APARR était double : nous avons proposé aux jeunes réalisateurs de la région de nous envoyer un film déjà réalisé ainsi qu'un projet de court métrage. Cet appel à candidatures, a été diffusé largement, à la fois de façon dématérialisée (mails, réseaux sociaux, site internet de l'APARR et d'EntreVues) et de façon plus traditionnelle : un envoi postal de flyers papier et d'affiches a été réalisé à destination des universités, écoles d'art de la région, mais également dans certains cinémas art et essai, dans des médiathèques, dans des centres d'information jeunesse, des maisons de quartier... Des mails ciblés ont été également envoyés à certains réalisateurs de la région, repérés au fil des ans et des rencontres par l'APARR, les encourageant à candidater. Nous sommes également passés par le biais de groupes facebook ou de pages dédiées à des concours type « 24h » ou « 48h », repérés dans la région.

Cette année, nous avons battu un record de candidatures, puisque nous avons reçu 23 dossiers (au lieu d'une douzaine les années passées). Si la communication plus large semble donc avoir eu un effet certain sur le nombre de candidatures, après enquête auprès des 5 candidats finalement retenus, il apparaît que le bouche-à-oreilles est très important également, et que beaucoup ont découvert le parcours en consultant le site internet d'Entrevues.

Ces 23 candidats ont été départagés, sur la base du film réalisé et du projet présenté, par un **jury composé de professionnels du cinéma** de Bourgogne-Franche-Comté : Elsa Lançon, Secrétaire générale de Cinémas d'aujourd'hui (Belfort) ; Guillaume Poillerat-Garcia, directeur administratif de Cinémas d'aujourd'hui ; Martin Sauvageot, scénariste (Yonne) ; Clément Schneider, auteur, réalisateur et producteur aux Films d'Argile (Saône-et-Loire).

Les **5 candidats choisis** pour le Parcours à Entrevues étaient :

- Margaux Bonin
- Medhi Brahamd
- Camille Broilliard

- Yvain Reydy
- Mathilde Soares

Jusqu'au bout, nous avons espéré pouvoir bénéficier d'un parcours, même « allégé », à Belfort (moins de séances et d'invités, couvre-feu, suppression des temps conviviaux...). Le second confinement nous a poussés à réorganiser très vite les choses : le Parcours a basculé en ligne, avec un « programme » établi sur 5 jours, du lundi 16 au vendredi 20 novembre.

Ce programme était décomposé comme suit :

- lundi 16 et mardi 17, visionnement en ligne, via la plateforme Festival Scope, de 5 films en compétition : 2 longs et 3 courts métrages ;
- mercredi 18 et jeudi 19, rencontres en visioconférence avec les réalisateurs et les producteurs des 5 films choisis ;
- vendredi 20, rencontre en visioconférence avec les membres du jury, présentation de chacun des projets des candidats ; puis, l'après-midi, délibération du jury et retours individuels à chaque candidat.

Tous les jours, un temps de rencontre informel, en visioconférence, entre les participants et l'équipe de l'Aparr, pour discuter des films vus, et essayer de créer une dynamique de groupe. Un « salon de discussion » a été ouvert sur Jitsi à cet effet, ainsi qu'un groupe de discussion Messenger.

Ainsi, à la fin du parcours, même si les liens tissés entre les participants n'étaient bien évidemment pas aussi forts que pendant un temps de vie en commun, ceux-ci proposaient tout de même de rester en contact pour échanger autour de leurs projets, se faire lire leurs dossiers... Et disaient avoir hâte de pouvoir se rencontrer « en vrai » ! Nous espérons que cette émulation continuera dans le temps, et essaierons de créer un moment de rencontre en 2021, rassemblant tout le groupe.

Aussi, même si l'ambiance « festival » nous a manqué, et qu'il était parfois évident que le fait de visionner les œuvres individuellement, sur nos petits écrans, nuisait à leur réception, il faut souligner que les rencontres en visioconférence avec les réalisateurs et les producteurs des films en compétition ont été exceptionnellement riches. Chaque rencontre a duré d'une heure à une heure et demie. Les réalisateurs nous ont parlé depuis Paris, Bruxelles, et même Abidjan et Tokyo...

L'autre chose que ce parcours « en ligne » a rendue possible, c'est la rencontre avec les jeunes réalisateurs accompagnés par Cinémas93 dans le cadre de « L'Atelier, résidence de création ». Nous avons été mis en relation avec Léa Colin, de Cinémas93, et Delphine Verron, de Côté Court, coordinatrices de ce dispositif, par Elsa Lançon de Cinémas d'Aujourd'hui. Léa et Delphine ont très rapidement accepté de se joindre au parcours que nous avons commencé à construire, et nous avons contacté conjointement les réalisateurs et producteurs des films choisis – Léa et Delphine connaissant bien certains de ces professionnels, la prise de contact en a été facilitée. Ainsi, l'ensemble des professionnels sollicités nous ont répondu favorablement ; nous avons également ménagé un temps de rencontre au tout début du parcours, entre les participants « BFC » et ceux de Seine-Saint-Denis, lors duquel chacun a pu se présenter, et pitcher son projet de film. Là encore, des ponts se sont créés ; ainsi, Camille Broilliard est rentrée en contact après le parcours avec Chriss Itoua, accompagné par Cinémas93, car leurs projets abordent des thèmes proches.

### **Au programme du Parcours 2020 :**

- Une rencontre avec Théo Jollet, réalisateur de *People of Cicinnatti*. Thématiques abordées : l'importance de l'entourage professionnel et amical, se faire une « famille de cinéma » ; la relation aux personnages dans le cadre du travail documentaire ; l'autoproduction.
- Une rencontre avec Alexe Poukine, réalisatrice de *Palma*. Thématiques abordées : le passage du documentaire à la fiction ; tourner avec un enfant ; le travail des personnages, la question de l'empathie ; la travail décisif du montage ; la question du double rôle de réalisatrice et comédienne, et de la direction d'acteurs ; les écarts entre le dossier écrit et déposé au CNC, et le film réellement tourné - jouer avec les règles, pour obtenir des financements tout en échappant au formatage ; les réalités financières du métier de réalisateur, les difficultés et la grande sélectivité.
- Une rencontre avec Adrien Genoudet, réalisateur, et Jordane Oudin, producteur de *La lévitation de la Princesse Karnak*. Thématiques abordées : la ligne éditoriale d'Hippocampe productions ; la dynamique du « film

de camaraderie », fait avec les moyens du bord et autofinancé ; les écueils, ensuite, pour faire vivre le film en salles ; la porosité fiction/documentaire ; le travail de sounddesign.

– Une rencontre avec Atsushi Hirai, réalisateur, et Martin Bertier, producteur de *Retour à Toyama*. Thématiques abordées : la porosité fiction/documentaire ; la composition de l'image ; travailler avec des comédiens amateurs ; le travail de l'espace, et des couleurs.

– Une rencontre avec Joël Akafou, réalisateur de *Traverser*. Thématiques abordées : le choix du personnage principal ; la proximité avec les personnages ; les difficultés logistiques du tournage ; la production « après tournage » ; l'écriture du documentaire, chose mouvante - se laisser guider par le réel ; l'imbrication écriture-repérages ; la conception du montage dès le tournage.

Enfin, les films des 5 participants ont été mis en ligne dans une playlist « Le coin du court », sur la chaîne Youtube d'Entrevues. Le lien vers cette playlist a ainsi été communiqué à tous les professionnels que nous avons rencontrés, pour leur donner une petite visibilité... Nous avons aussi profité de ce parcours en ligne pour solliciter davantage la presse locale, et faire des focus sur chacun des participants sur notre site internet, et sur la page Facebook « Talents en court Bourgogne-Franche-Comté ». Des interviews de Medhi Brahamd, Margaux Bonin et Mathilde Soares ont ainsi été réalisées par plusieurs médias locaux, dont France 3 Bourgogne-Franche-Comté (*voir revue de presse*).

A l'issue du parcours, le jury s'est à nouveau réuni pour choisir les 3 réalisateurs qui bénéficieront du Prix Nouveaux Talents. Pour cette seconde session, la composition du jury était quelque peu modifiée, l'équipe d'Entrevues ne pouvant se dégager ; se sont donc réunis Clément Schneider, Martin Sauvageot, Michel Meyer (scénariste accompagnant les résidences) et Amandine Thévenin, chargée de mission cinéma et audiovisuel à la Région Bourgogne-Franche-Comté. Chaque candidat a pu entendre une synthèse des retours du jury juste après la tenue de celui-ci, retours faits par téléphone par Marion Mongour.

En cette année très particulière, le choix a été fait, au vu également de la qualité des candidatures et avec l'accord du jury, de décerner le prix à 3 participants. Ce sont ainsi Medhi Brahamd, Camille Broilliard et Yvain Reydy qui bénéficieront des résidences d'écriture en 2021.

C'est en fait un choix global de l'association de rebasculer certains budgets non utilisés à cause d'actions annulées, sur d'autres actions qui peuvent, elles, être facilement renforcées malgré le contexte de crise sanitaire. Ainsi, 2020 a été l'occasion de consolider le travail d'accompagnement en écriture fait par l'Aparr dans le cadre de Talents en court, et qui semble porter de plus en plus ses fruits. Cette année en effet, Maël Bret, accompagné en résidence en 2020, a obtenu l'aide à la production de court métrage de la Région BFC pour son projet *Nébuleuse*, « labellisé » Talents en court, et accompagné par Les Films d'Argile. Cette même aide a été également attribuée à Willy Orr, sur un projet accompagné par le GREC – Willy a bénéficié des résidences Talents en court en 2020, sur un autre projet, *Cendres et Mégots*.

Dans ce même état d'esprit, nous avons choisi d'encourager les deux réalisatrices non choisies pour les résidences en leur offrant un accompagnement à l'écriture plus léger. Ce sont Clément Schneider et Martin Sauvageot, qui connaissent maintenant bien leurs projets, qui les suivront au cours de deux séances de travail. La première séance a eu lieu fin novembre, dans la foulée d'Entrevues ; la seconde sera vraisemblablement organisée en décembre ou janvier, une fois le travail de réécriture engagé. En outre, Margaux Bonin et Mathilde Soares se verront proposer, au cours de l'année 2021, une demi-journée d'échanges autour de leurs projets de films avec des professionnels de Bourgogne-Franche-Comté (réalisateurs, producteurs).

Ainsi, le budget quasi nul de ce Parcours 2020 sera entièrement réinvesti dans l'accompagnement à l'écriture des 5 participants.

# BILAN DE LA 8<sup>ÈME</sup> ÉDITION

## DU 01 JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

Ce bilan fait état des projections organisées dans le cadre de l'opération *Docs ici, Courts là*, du 1er janvier au 31 décembre 2020.

L'avancée de la préparation de l'année 2021 sera évoquée dans le projet 2021 intégré à la demande de subvention.



### SOMMAIRE

La sélection des films - page 2

Vers une fidélisation des inscrits - pages 2 à 4

Enrichissement et poursuite de partenariats : pages 4 à 6

Vers une appropriation du dispositif et au-delà : pages 7 à 9

Les outils de communication - pages 9 à 13

*ANNEXE :*

Rappel : Le principe du dispositif - page 14

Les étapes de la mise en œuvre de l'opération - pages 14 et 15

## LA SÉLECTION DES FILMS

En 2020, le jury a choisi 12 films pour intégrer l'édition 2021 de *Docs ici, Courts là*.

La composition des deux jurys et le détail des films sélectionnés sont indiqués dans le document « Projet 2021 ».

## VERS UNE FIDÉLISATION DES INSCRITS

**Au 31/12/2020, on compte 355 structures inscrites au dispositif.**

Du 1er janvier au 31 décembre 2020, **27 structures se sont inscrites** à *Docs ici, Courts là*.

L'année 2020 marque la poursuite du travail de fidélisation entamé en 2019 auprès des structures inscrites. Les outils mis en place en 2019 tels que la Newsletter mensuelle et les suggestions de programmation ont été maintenus, et de nombreux programmeurs nous ont fait part de leur envie de travailler de manière plus pérenne avec *Docs ici, Courts là* afin d'envisager des rendez-vous réguliers avec leur public (particulièrement les établissements scolaires ou encore Uniscité).

Parmi les nouvelles structures inscrites :

- **8 structures à vocation sanitaire et sociale** dont l'Espace socioculturel de l'Acodège à Dijon, La Résidence Jeunes de l'Yonne d'Auxerre ou encore le CCAS de Besançon qui souhaitent proposer des activités régulières autour du cinéma.
- **5 structures scolaires / éducatives** dont les antennes d'Uniscité de Chalon-sur-Saône et de Belfort pour le programme « Cinéma et Citoyenneté ».
- **11 associations / établissements culturels** dont deux bibliothèques, un centre social et des diverses associations proposant des animations culturelles.
- **3 structures de type cinéma(s) / festival(s)** dont les festivals *Docs en goguette* (71) ; *Cinéclate* (70) et *Ciné Pause* (71).

Comme pour 2019, nous voyons que les structures culturelles représentent une part importante des nouvelles inscriptions (le double par rapport à 2018) et nous souhaitons donc poursuivre ce travail auprès des structures culturelles de la Région afin que le dispositif soit de mieux en mieux identifié.

En 2020, ce sont ainsi 19 structures qui ont adhéré à l'APARR, en tant que « membre utilisateur de *Docs ici, Courts là* ». Pour rappel cette adhésion avait été votée lors de l'Assemblée générale de l'APARR en 2019, pour impliquer encore un peu plus les structures programmant avec le dispositif et permettre à l'association d'assurer davantage de rencontres entre les professionnels de la filière et les spectateurs.

L'année 2020 a été bien entendu – comme pour l'ensemble de l'activité culturelle – perturbée par le contexte sanitaire, ainsi de nombreuses projections ont été annulées et les résultats en termes de séances sont évidemment beaucoup plus faibles que les années précédentes.

Ainsi, ce sont **52 séances** qui ont été organisées, dont **38 séances privées** et **14 séances publiques** pour un total de **90 projections** entre le premier janvier 2020 et le 31 décembre 2020.

## EN CHIFFRES ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 31 DÉCEMBRE 2020 :

- 90 projections
- 52 séances dont 14 séances publiques (9 séances avec rencontres) et 38 séances privées dont 3 avec rencontres
- 1060 spectateurs, soit une moyenne de 20 spectateurs par séance
- 12 séances accompagnées et 16 artistes accueillis
- 19 structures programmatrices adhérentes à l'APARR

L'année 2020 était marquée par la volonté de l'APARR de s'orienter sur la construction de projets au long cours avec certaines structures programmatrices. A titre d'exemple, l'implantation de nos bureaux à la Coursive nous permet ainsi d'envisager des partenariats plus pérennes avec les acteurs culturels du quartier des Grésilles, notamment en rejoignant le Collectif *Grésilles Culture* ou encore un partenariat avec *Zutique Production* et la MJC des Grésilles dans le cadre d'un appel à projet « Passeurs d'images » avec la FRMJC.

L'idée étant de proposer à un groupe de jeunes de la MJC des Grésilles une semaine d'immersion pendant les vacances de la Toussaint, accompagné par un réalisateur dijonnais (Fabio Falzone) pour les sensibiliser au format documentaire. A ce titre, l'APARR a été force de proposition avec les CIBFC pour aider Zutique dans la recherche de l'intervenant et *Docs ici, Courts là* a été une ressource pertinente pour présenter des œuvres et commencer à réfléchir collectivement à la forme que pourrait prendre le documentaire. A l'issue de cette séance de visionnement, les jeunes sont allés à la rencontre des habitants du quartier, encadrés par Fabio Falzone pour réaliser un documentaire court autour de leur lieu de vie et de l'histoire du quartier. Le projet s'est achevé à la fin des vacances de la Toussaint et une projection publique aurait dû être prévue en novembre... Nous espérons ainsi pouvoir découvrir cette réalisation collective très prochainement...

Evidemment, la mise en œuvre de ces nombreux projets a malheureusement été perturbée par le contexte sanitaire. En effet, des séances étaient bien entendu programmées quand le premier confinement a été annoncé, notamment des projections dans le cadre de la Fête du court, dont une en partenariat avec Canopé 21, à destination des lycéens option audiovisuelle du Lycée le Castel de Dijon. Cette séance-rencontre devrait normalement être reportée en 2021, toujours dans les locaux de Canopé 21 et toujours à l'occasion de la Fête du court métrage.

Une soirée de lancement organisée par l'APARR au Cinéma Agnès Varda à Joigny (initialement prévue le 19 mars puis le 03 décembre et reportée en 2021) avec un programme de cinq courts métrages en présence des équipes.

Des séances étaient également prévues dans le cadre de « la Semaine Bleue<sup>1</sup> » : avec le Relais à Talant, la Maison des Seniors à Besançon ou encore la Maison des Seniors de Saint Apollinaire, à chaque fois en présence des réalisateurs. Des séances étaient également programmées pendant le printemps et l'été par le Musée de la Vie Bourguignonne, seule une a été maintenue pendant le mois d'août.

---

1 Semaine nationale des personnes âgées et retraitées.

Ce bilan fait ainsi état à la fois des événements qui ont été annulés mais également des partenariats qui ont - malgré tout – pu voir le jour.

## ENRICHISSEMENT ET POURSUITE DE PARTENARIATS

2020 marque la volonté de poursuivre des partenariats établis, notamment depuis 2018 avec les **Cinéma Indépendants de Bourgogne-Franche-Comté (CIBFC) : d'abord autour du programme de courts métrages « Made in Bourgogne-Franche-Comté » : *Dans les parages*, porté par les CIBFC et conçu en concertation avec l'APARR et Sceni Qua Non.** Ainsi, le programme propose quatre films dont trois présents dans DICL (*Avant que de tout perdre* de Xavier Legrand, *Panthéon Discount*, de Stéphan Castang, *Les Dimanches de Jean Dézert* de Mikaël Gaudin) et le court métrage Césarisé en 2019 : *Les Petites mains*, de Rémi Allier (qui rejoindra *Docs ici, Courts là* en janvier 2021).

Le programme a déjà été pensé à destination exclusive pendant un an (à partir de janvier 2020) pour les salles adhérentes des CIBFC puis l'idée était que ce programme circule dans des lieux alternatifs tels que ceux inscrits à *Docs ici, Courts là*. Malheureusement l'annulation de la Fête du court en mars a fortement perturbé la circulation du programme, notamment avec l'annulation de trois séances-rencontres (avec Rémi Allier) prévues sur le circuit itinérant Sceni Qua Non. Ainsi, seules deux séances du programme ont été organisées en présence de Mikaël Gaudin (réalisateur du court métrage, *Les Dimanches de Jean Dézert*) en janvier : d'abord, à l'occasion du Festival « Cinéclate » au Cinémavia de Gray (70) et pour le Festival du Film d'amour à Saint Amour (39). Sur ces séances, l'APARR a apporté une aide logistique en accompagnant l'invité et en co-animant la discussion avec le public. L'APARR a bien entendu apporté son soutien d'un point de vue de la communication et a pris en charge la rémunération des auteurs.

Lors de la dernière AG des CIBFC en septembre 2020, le programme a été représenté afin d'inciter les adhérents à prévoir des séances à l'occasion de la Fête du court, notamment avec le retour très positif du directeur du Cinéma de Gray ! Ce retour confirme la pertinence de proposer un programme exclusivement régional sur notre territoire afin de faire découvrir au public la richesse de création de son territoire et la vitalité de la filière audiovisuelle et cinématographique.

L'APARR est également partenaire (prise en charge de la rémunération, aide logistique et soutien à la communication) des tournées organisées par les CIBFC, cette année la tournée du réalisateur Thierry Pouget, avec son documentaire *Ligne de vignes* (présent dans *Docs ici, Courts là* depuis janvier 2020) devait avoir lieu au printemps et a donc malheureusement été annulée elle aussi.

**L'APARR et les CIBFC, continuent de partager le désir commun de valoriser la création régionale en salle de cinéma et d'encourager les rencontres entre les membres des équipes des films et le public. Ainsi, nous espérons pouvoir présenter *Dans les parages* pendant l'année 2021 et notamment à l'occasion de la Fête du court métrage, pour le moment ce programme continue donc d'être à destination exclusive des salles adhérentes aux CIBFC.**

Cette année, nous avons également mené un projet en lien avec Sceni Qua non, dans le cadre d'un projet « Passeurs d'images » autour de la thématique du paysage avec des lycéens. Le premier rendez-vous consistait en un atelier de programmation autour de trois films traitant de la thématique du paysage, dont le documentaire *Tant que les murs tiennent*, réalisé par Marc Perroud. L'auteur a déjà accompagné cette première séance de visionnement, en échangeant avec les élèves autour de son

travail et notamment autour du travail d'archives. Et, le film a finalement été choisi pour être présenté en séance publique au Cinéma L'Etoile de Château-Chinon, en présence de Marc Perroud et de Benoit Bizard, assistant-réalisateur sur le film. Les lycéens ont ainsi présenter le film en amont de la séance et ont ensuite animé le débat avec les invités. Sceni Qua Non travaille très régulièrement avec les établissements scolaires et nous souhaitons pérenniser ce partenariat pour l'année prochaine afin de continuer à faire découvrir des films en lien avec le territoire auprès du public scolaire dans la Nièvre, où le dispositif est relativement moins bien connu que dans les autres départements.

- **La collaboration avec les festivals :**

Cette année, nous avons prévu une séance pendant le Festival *Diversité* à destination des jeunes volontaires d'Uniscité, autour du documentaire *On a beau tuer les hirondelles*, réalisé par Anne Jochum, en sa présence. Le festival a donc été annulé, mais cette séance a quand même été organisée le 21 octobre au Cinéma Eldorado (21) pour l'ensemble des volontaires d'Uniscité Dijon (hors « Cinéma et Citoyenneté », qui devait malheureusement s'isoler une semaine en raison d'un cas contact dans la promotion..) et l'espace socioculturel de l'Acodège ainsi que quelques jeunes de la MJC des Bourroches. Cette séance-rencontre a été riche en émotions et en échanges ! L'équipe de l'APARR est vraiment ravie des retours reçus à la fois de la réalisatrice mais aussi des coordinateurs Uniscité et des animateurs de l'Acodège et de la MJC !

Le partenariat avec Uniscité et ses antennes en Région se prolonge encore cette année, d'abord de manière ponctuelle avec des minis ateliers de programmation à destination des jeunes volontaires de l'antenne « Cinéma & Citoyenneté », mais aussi une mise à disposition du catalogue de *Docs ici, Courts là*, pour les volontaires, auprès principalement des lycées mais également des EHPADS de l'agglomération dijonnaise pour mener leur activité de ciné-débat. Egalement cette séance-rencontre avec Anne Jochum sur l'antenne de Dijon, que nous souhaitons reconduire en 2021 pour l'antenne de Chalon sur Saône (prévue initialement le 2 novembre) en couplant cette rencontre avec une présentation de l'APARR et de *Docs ici, Courts là*, le matin, accompagné d'un mini-atelier de programmation pour que les jeunes commencent à découvrir les films présents dans la catalogue, puis l'après-midi, la projection-rencontre.

L'APARR devait également être présente sur le Festival scolaire des Lumières de Luxeuil-les-Bains (70), chaque année, nous travaillons en collaboration avec le Festival pour proposer une séance de courts métrages (en 2018, projection d'*Avant que de tout perdre* en présence du monteur Yorgos Lamprinos ; en 2019, Mikaël Gaudin pour *Les Dimanches de Jean Désert*. Depuis plusieurs années les invités sont présidents du jury.) Ainsi, cette année nous avons prévu d'accueillir Louise Courvoisier pour présenter son court métrage *Mano a Mano* (Prix Cinéfondation de Cannes 2019). Cette dernière devait également être présidente du jury et la chargée de diffusion de l'APARR devait également faire partie de ce jury. Ce partenariat devrait être renouvelé pour l'année 2021, si le contexte sanitaire le permet, bien entendu.

Un partenariat était également prévu avec le Festival *Ciné-Pause* (71), malheureusement de dernier a été contraint de réduire son programme en passant de 35 à 15 projections, ainsi la séance en partenariat avec *Docs ici, Courts là* a été annulée... mais nous pensons que cette nouvelle collaboration pourra être renouvelée pour la prochaine édition du festival. Ce fut également le cas pour Partie(s) de campagne (58) qui nous avait proposé de nous associer au programme « Révolte » pour proposer des films en lien avec la Région BFC, mais le festival a également été contraint de réduire la voilure en proposant une version en ligne avec seulement les films en compétition.

Pour cette année encore, nous avons renouvelé notre partenariat avec le Festival Effervescence et pour la première fois cette année en proposant deux séances à Mâcon et trois séances décentralisées. Comme habituellement, nous avons prévu une séance de courts métrages en présence des réalisateurs (Louise Courvoisier pour *Mano a Mano* et Arnaud Khayadjanian pour *Cœurs sourds*) le vendredi après-midi et enfin une séance du documentaire *Ligne de Vignes* le vendredi matin. Ces deux séances ont donné lieu à de riches échanges en salle, une trentaine de personnes ont assisté à chacune de ces séances.

3 séances décentralisées étaient également prévues en présence de Thierry Pouget, le réalisateur, la veille à Digoin et le dimanche en fin de journée à Tournus. Une dernière séance était prévue le lendemain à Tournus, mais sans le réalisateur. C'était donc une « mini tournée » pour Thierry Pouget qui a ainsi assuré trois dates en deux jours pour accompagner son film. Les retours très positifs des spectateurs mais également des auteurs confirment la pertinence de ce partenariat !

- **Les soirées de lancement et le Mois du doc :**

Trois soirées de lancement étaient prévues pendant l'année, la première – dont nous avons déjà parlé page 3 – était prévue au Cinéma Agnès Varda de Joigny (90). Cette soirée publique autour de cinq courts métrages en présence des équipes des films, aurait dû être couplée en amont à une « séance-découverte » sur invitation pour présenter le dispositif. Le travail de contacter les structures avait déjà été fait et nous avons plus d'une quinzaine de personnes inscrites pour cette séance. Suite à l'annulation de cette première rencontre prévue initialement le 19 mars, nous avons décidé en lien avec le directeur de la salle de la proposer de nouveau le 3 décembre...« Jamais deux sans trois », nous ne nous estimons pas vaincus ! Et nous prévoyons déjà de la reconduire en 2021, portée aussi par une volonté de la salle de faire découvrir à son public le format court.

La seconde soirée devait avoir lieu en partenariat avec Les 2 Scènes au Petit Kursaal, à Besançon autour du documentaire *Temps libre*, réalisé par Elsa Doniol-Valcroze. L'idée était d'inviter en amont les adhérents de l'APARR pour leur proposer un apéro-réseau puis les convier à la projection. En effet, nous avons décidé de ne pas organiser de séance-découverte à cette occasion, car nous en avons déjà organisée une en 2019 qui avait rassemblé plus d'une quinzaine de personnes et réunit 10 structures. Cette soirée initialement prévue le 24 mars a donc été annulée elle aussi, mais grâce à l'équipe des 2 Scènes qui nous a laissé une place dans son programme pendant les vacances de la Toussaint pour un week-end « Spécial Région<sup>2</sup> » nous avons ainsi pu projeter *Temps libre*, en présence de la réalisatrice le 24 octobre et la projection-rencontre était suivie d'une diffusion du documentaire d'Emmanuelle Pretot, *Portraits*, autour de la filière bois. Ce programme était très cohérent puisque un des protagonistes de *Temps libre*, Bernard Michaux, forestier et préparateur en bois de lutherie faisait également l'objet d'un portrait dans le documentaire d'Emmanuelle Prétot. Cette soirée a donné naissance à une très belle rencontre entre ces deux réalisatrices qui partagent une sensibilité commune et à de riches échanges avec les spectateurs présents.

La dernière séance était prévue au Cinéma l'Etoile de Château-Chinon (58), en partenariat avec Sceni Qua Non, le 25 mars, dans le cadre de la Fête du court métrage, avec le programme *Dans les parages*. Le programme devait être accompagné par Rémi Allier qui aurait normalement dû faire une mini-tournée dans les salles de Sceni Qua Non (le 26 à Donzy et le 27 à Crux-la-ville). La soirée du 25 mars devait donc

---

2 Un week-end cinéma en Région car le lendemain soit le dimanche 25 octobre était projeté en avant-première le documentaire d'Antoine Page, *La Grande aventure du cirque plume*, en sa présence.

être à la fois une présentation publique de ce premier programme de courts 100 % Région mais également un moment pour présenter le dispositif. Sceni Qua Non est toujours partant pour proposer de nouveau le programme en 2021, toujours pour la Fête du court métrage et nous espérons pouvoir cette fois avoir la possibilité d'organiser cette mini-tournée dans les salles du réseau de Sceni Qua Non.

Dernier temps fort pour le dispositif : l'opération du « Mois du doc » en novembre, malheureusement contraint également par le second confinement. 5 séances publiques étaient programmées en présence des équipes, notamment avec le Festival *Docs en Goguette* (71) qui a finalement passé une partie de sa programmation en ligne dont le documentaire *Ligne de Vignes* de Thierry Pouget (présent dans DICL). L'association Cinémairey qui participe chaque année activement au Mois du doc avait également prévu des séances-rencontres dans divers lieux, et nous avons aussi prévu une projection en partenariat avec la médiathèque de Beaune qui participait pour la première fois à l'opération du Mois du doc. A priori, l'association Cinémairey tout comme la Médiathèque de Beaune souhaite conserver le même programme pour l'année 2021.

**Pour résumer, 19 séances pour 29 projections programmées (une projection = un film) avec 6 rencontres, ont dû être annulées en raison du contexte sanitaire.**

#### **VERS UNE APPROPRIATION DU DISPOSITIF...ET AU-DELÀ :**

- **Promotion des films hors dispositif**

L'APARR, poursuit son rôle de conseil en terme de programmation en proposant des films hors dispositif et en mettant en lien des professionnels et des structures selon leurs projets. Citons par exemple, la diffusion du documentaire *Raconte moi une belle histoire* de Mikael Pilisio, auprès d'Uniscité et plus particulièrement pour l'antenne « Intergénéreux » où les volontaires se rendent en maison de retraite ou à domicile pour proposer des rencontres et des moments d'échange avec les aînés. Le film était ainsi tout à fait à propos pour ce genre de publics, ainsi, il nous a paru tout naturel de diriger Mikael auprès des coordinateurs de cette antenne ! Et, c'était une très bonne idée puisque le film a beaucoup plu aux coordinateurs et aux volontaires qui ont ainsi décidé de s'en servir comme support pour aller à la rencontre des aînés. Ce fut également le cas pour *On a beau tuer les hirondelles*, dont l'aventure collective et citoyenne correspondait tout à fait à la fois à la ligne éditoriale du festival Diversité mais également aux valeurs que souhaitent transmettre Uniscité à ses volontaires en service civique.

Nous essayons également de relayer au maximum l'actualité des réalisateurs, réalisatrices dont les films sont présents dans *Docs ici, Courts là* quand nous pensons leurs projets pertinents pour les publics inscrits au dispositif. Ainsi, nous avons présenté le projet d'Anne Bramard-Blagny, *La Caravane de la mémoire* avec des séances de tango pour les aînés, cette proposition a su intéresser des résidences autonomes et notamment celles avec qui nous avons mené un projet de projections-rencontres à l'occasion de la Semaine Bleue 2019 à Besançon.

Ce travail de maillage étroit du territoire ne se mesure pas en termes quantitatifs, il est donc évidemment difficile de mesurer ces retombées, mais nous avons la conviction que ces échanges se

révèlent fructueux et riches, à la fois pour les professionnels de la filière, mais aussi pour les programmeurs qui peuvent ainsi découvrir d'autres films ou d'autres projets pertinents. Les rencontres organisées via *Docs ici, Courts là* permettent également de poursuivre les projets avec les réalisateurs invités, sans passer nécessairement par le dispositif, notamment pour présenter les dernières réalisations d'un auteur (qui ne sont pas nécessairement dans DICL).

- **Les « coups de proje » : carte blanche à un adhérent de l'APARR :**

L'implantation depuis avril 2019 des bureaux de l'APARR au sein de la Coursive, a permis à l'association de proposer de nouveaux rendez-vous pour la filière et notamment les soirées « **Coups de proje** » à destination première des membres de la filière audiovisuelle.

Le principe est de laisser carte blanche à un adhérent de l'APARR qui peut proposer un programme de courts métrages, un documentaire, des clips ou encore un travail en cours de montage afin d'échanger avec les autres membres de la filière. Ces soirées ont donc été pensées à destination première des professionnels. Pour le moment l'APARR ne communique pas auprès du grand public car l'idée est de donner une carte blanche à l'adhérent concernant le choix des films, ainsi l'APARR communique exclusivement auprès de ses adhérents. **De plus, l'APARR avait la volonté de créer un espace d'échanges, de réflexions et de rencontres entre les membres de la filière à travers leurs œuvres. Par contre, il est bien entendu tout à fait possible (et même conseillé) pour le réalisateur de communiquer auprès de son réseau et plus généralement de son entourage.**

Deux « coups de proje » en présentiel ont été menés pendant l'année 2020 : le premier organisé par le réalisateur Karleener venu présenter *La Mouche de bronze* et *l'Accompagnante* ainsi que *Mon père le poisson* (co-scénariste avec Britta Potthoff). La seconde soirée a été organisée avec Maël Bret pour son film de fin d'études, *Je ne parle pas chinois*. La première soirée a rassemblé une dizaine de personnes et la seconde une quinzaine de spectateurs. Ces soirées sont une occasion supplémentaire pour les membres de la filière de se rencontrer, d'échanger et pourquoi pas d'envisager des projets à construire collectivement.

Ces « Coups de proje » ont également été dématérialisés pendant le premier confinement, ainsi, 5 rendez-vous ont été menés avec différents auteurs : Josselin Carré pour son documentaire *Voyage en tutti, Surnatural orchestra* ; Karleener pour son court métrage *La Mouche de Bronze* ; Rémy Batteault pour son documentaire, *Charcuterie fine* ; Edouard Blondeau pour sa série *Le Cab, cabinet noir de l'Elysée* et enfin Marion Berry pour son court métrage expérimental *Heady*. Ces rencontres ont été l'occasion de présenter divers genres et de faire dialoguer ensemble des univers hétéroclites. Les retours positifs des réalisateurs et réalisatrices nous confortent dans l'idée de poursuivre ce genre de rendez-vous et peut-être en proposant à l'avenir à la fois des rendez-vous en présentiel (pour les personnes résidant non loin de Dijon) mais aussi virtuellement afin de ne pas mettre de côté des personnes plus éloignées de Dijon.

- **Adaptation du dispositif au contexte sanitaire :**

Face à ces activités fortement réduites, l'équipe de l'APARR a essayé de réfléchir rapidement à une alternative afin que les films continuent à être vus par le plus grand nombre. Nous avons ainsi mis en place – avec la complicité des ayants-droits qui ont généreusement donné leur accord – une sélection de films (47) en VOD accessibles gratuitement, sur simple inscription, depuis le site de Docs ici, Courts là. Le

dispositif s'est donc ouvert aux particuliers à partir du mois d'avril et ce jusqu'au mois de juin. Grâce à une belle couverture de presse et à de beaux relais de nos partenaires, ce sont ainsi 220 personnes qui se sont inscrites à l'opération, avec une majorité en Bourgogne-Franche-Comté.

Ces résultats nous semblent très positifs car le dispositif reste très peu connu par le grand public, notre communication étant habituellement dirigée envers les personnes morales.

A l'annonce du second confinement, il nous a paru ainsi nécessaire et tout à fait pertinent de relancer cette VOD et ce pendant toute la durée de fermeture des salles de cinéma. Mais cette fois avec une valorisation – certes symbolique – de l'engagement des ayants-droits qui avaient déjà accepté que leurs films soient disponibles en ligne lors du premier confinement. Ainsi, nous avons contacté en priorité ces ayants-droits pour leur proposer de renouveler cette opération avec cette fois une indemnisation à hauteur de 50 euros TTC pour un film, dans la limite de trois films pour un même ayant-droit. Il nous a paru opportun et nécessaire de continuer à soutenir la filière selon nos moyens, en se servant du budget que nous avons prévu pour les rencontres organisées à la fin de cette année.

Pour cette seconde opération, ce sont maintenant 46 films accessibles depuis le lundi 23 novembre et ce jusqu'à la réouverture des salles de cinéma. Nous avons ainsi conventionné avec les ayants-droits afin de pouvoir rétablir cette VOD dans les six mois prochains, si malheureusement les salles de cinéma sont contraintes de fermer de nouveau. Les utilisateurs inscrits lors de la première opération de VOD ont vu leurs comptes réactivés automatiquement.

Pour enrichir ces propositions, nous avons décidé de proposer chaque semaine des parcours thématiques, « Racines et exils », « Regards sur l'amour », « Regards sur la jeunesse », etc. afin d'éditorialiser davantage le contenu et aiguiller les spectateurs dans leur choix. Nous souhaitons également enrichir ces parcours de rencontre avec les membres des équipes, une première rencontre a été ainsi menée en visioconférence le jeudi 10 décembre avec Simon Panay pour clore un parcours « Carte blanche » afin de découvrir trois documentaires de l'auteur accessibles en VOD via le site de DICL. Une interview du réalisateur était prévue avec le média « Fréquence amitié Vesoul » afin de présenter le travail du réalisateur et mettre en avant ce rendez-vous en ligne.

Cet échange d'une heure a rassemblé 18 participants (hors équipe de l'APARR, bien sûr) qui se sont montrés très intéressés par le travail de Simon Panay. Ainsi, cette première rencontre en visioconférence nous semble très positive et nous sommes ravis des retours reçus des spectateurs mais aussi de l'auteur. Nous prévoyons ainsi un second rendez-vous à la rentrée de janvier.

Pour cette seconde opération de VOD, au 11 décembre, ce sont 42 personnes supplémentaires qui se sont inscrites, soit 262 inscrits.

## **OUTILS DE COMMUNICATION**

### ***Les supports papiers édités par l'APARR***

- Une **affiche** de format 40x60cm, utilisable pour plusieurs éditions du dispositif.
- Un **livret papier**, présentant les films ajoutés pendant l'année ainsi qu'une présentation générale du dispositif. Nouveauté en 2020 : chaque film est accompagné du retour d'un membre du comité de sélection afin d'éditorialiser encore davantage le contenu et c'est aussi un moyen de mettre en avant l'implication bénévole de ces comités pour faire vivre le dispositif.

## Les réseaux sociaux

La page **Facebook de Docs ici, Courts là** a été utilisée pour relayer l'information des séances, avec photos, extraits des films en ligne, etc. Depuis l'arrivée de la chargée de communication et d'une personne volontaire en service civique à l'APARR, il y a un véritable travail de relais qui est mené : actualité d'un réalisateur (nouveau film, par exemple) dont le film est présent dans *Docs ici, Courts là*, sélection d'un film du dispositif en festivals. Ainsi, la vie des films et des professionnels est de plus en plus mise en avant afin de les mettre en lumière et de prolonger le lien entre l'artiste et le public.

Les programmeurs des films ont aussi communiqué par ce biais pour avertir les spectateurs des séances prévues. C'est également un moyen de revenir sur les séances publiques, notamment celles accompagnées par des invités.

Depuis le début de l'année 2020, la page Instagram de l'APARR a été remise à jour, régulièrement de nouveaux contenus étaient publiés et notamment pour Docs ici, Courts là : la présentation d'un film par jour accompagné d'une petite phrase rédigée par l'équipe afin d'éditorialiser davantage le contenu, accompagné bien sûr de son synopsis et d'un lien vers la bande annonce. Néanmoins, depuis le départ de la chargée de communication de l'APARR depuis octobre, le compte Instagram a été beaucoup moins alimenté...



Visuel général de l'opération de VOD. ©APARR



Exemple de visuel pour les films accessibles en VOD ©APARR

## Le site [www.aparr.org](http://www.aparr.org)

Sur le site sont relayées concernant des films proposés dans *Docs ici, Courts là* ; sélection en festivals, actualité d'un réalisateur, promotion d'une nouvelle création d'un réalisateur ou producteur dont un film est proposé dans *Docs ici, Courts là*.

Un travail de mise à jour de l'annuaire des professionnels et plus particulièrement des comédiens a également été entamé, il permet ainsi à l'équipe de rester en lien avec les professionnels et ainsi de

mieux les connaître. C'était également une nécessité pour l'annuaire car de nombreuses fiches étaient incomplètes, ainsi à la rentrée de janvier, les fiches restant vides seront automatiquement supprimées.

### **Mailing**

Plusieurs e-mailing ont été adressés à des programmeurs potentiels tout au long de l'année, souvent ciblés par types de structures, pour les inviter aux séances publiques et découvertes (Joigny et Château-Chinon), mais également plus spécifiquement pour les informer de la mise en place de la VOD.

Une **newsletter est envoyée de manière mensuelle aux** inscrits à *Docs ici, Courts là*, afin de mettre en lumière le dispositif, ses films et les diverses actualités qui y sont liées.

### **Documents numériques**

- **Document classant les films par thématique** : ce document a pour but de faciliter la recherche des programmeurs en classant les films selon une ou plusieurs thématiques et en présentant le synopsis de chaque film avec un renvoi sur le site vers l'extrait correspondant. Le document est actualisé chaque année pour y ajouter les nouveaux films et est diffusé par mail aux structures nouvellement inscrites. Il est également disponible sur le site internet *Docs ici, Courts là*. En 2020, un travail important a été mené sur ce document afin de le rendre moins volumineux en ne répétant pas toujours les informations pour un même film mais en faisant des renvois vers la page du film quand ce dernier appartient à plusieurs thématiques.

- **Des suggestions de programmation mensuelles mises en place entre janvier et août 2020** selon les journées, semaines nationales ou internationales.

En vue des programmations des structures, ces suggestions ne nous semblent pas forcément pertinentes car nous avons constaté qu'il était très rare qu'une structure programme un film conseillé pour le mois en cours. Nous avons donc décidé d'arrêter ces programmations (qui peuvent d'ailleurs être réutilisées d'une année sur l'autre, les journées et semaines nationales restant les mêmes) afin de nous concentrer davantage sur des programmes de courts métrages .

- **Des suggestions plus spécifiques** : pour la Fête du Court, la Semaine Bleue, le Mois du doc ou encore la Fête de l'animation. Conception de documents interactifs renvoyant vers les bandes annonces des films proposés.

- **Création d'un mode d'emploi** : document présentant le principe du dispositif et détaillant les étapes pour créer sa séance. Ce document est transmis aux nouveaux inscrits à *Docs ici, Courts là* et permet de gagner du temps pour éviter d'avoir à redonner la procédure à chaque fois, il est également accessible depuis le site internet de DIICL. Ce dernier document, plus complet, vient en remplacement à la fiche « Comment créer sa séance avec *Docs ici, Courts là* ».

- Dans le cadre de la seconde VOD de *Docs ici, Courts là*, l'APARR a mis en place **des parcours thématiques** afin d'orienter les spectateurs et de créer des événements hebdomadaires (via FB) autour des films accessibles en VOD. Un parcours thématique « Racines et exils », un autre « Regard sur l'amour » ou encore une Carte blanche à un auteur, etc. Ces parcours sont disponibles sur les réseaux sociaux et sont en ligne sur le site internet sous la rubrique « Suggestions de programmation ».

## Racines et Exils



**Au loin le point du jour**, Delphine ZIEGLER, Documentaire, 2017, 1h23

Les violences liées à la condition d'« être femme » n'épargnent à ce jour aucune société. Qu'advient-il de ces femmes qui résistent ? Au loin le point du jour suit quelques-unes de ces migrantes, parfois accompagnées de leurs enfants, qui décident de partir et d'en finir avec les menaces. Aux blessures de l'intime s'ajoutent l'épreuve de l'exil et la difficulté de survivre dans la précarité de leur situation administrative et matérielle. Grâce aux associations qui se mobilisent et aux liens de solidarité qui se tissent entre elles, ces femmes parviennent peu à peu à surmonter leurs épreuves. Elles osent enfin rêver d'une vie plus digne.

[Découvrir la bande annonce.](#)



**Ligne de vignes**, Thierry POUGET, Documentaire, 2017, 1h34

C'est l'histoire d'un couple, qui chaque jour de l'année, travaille dans les vignes avec acharnement. Le film évoque leur travail au fil d'une année, en partageant leur quotidien, leur intimité, leur vie. L'histoire d'un bonheur simple et sincère, d'une histoire d'amour.

[Découvrir la bande annonce.](#)

**Une place au soleil**, Julia PINGET, Documentaire, 2018, 1h15

En Camargue, au bout d'une petite route, la plage de Piémanson est comme au bord du monde. Tel un mirage, cette bande de sable mouvante et désertique accueille des milliers de gens chaque été, en toute illégalité. Des assemblages de caravanes se sont transformés en petites maisons et rivalisent d'ingéniosité aux côtés de toiles de tentes et de campings-cars. Le lieu prend des allures de village éphémère, peuplé d'irréductibles prêts à braver l'inconfort et les incertitudes climatiques d'un endroit hostile. Pourtant, chacun semble avoir trouvé sa place au soleil.

[Découvrir la bande annonce.](#)



**Cyril, ma part kanak**, Virginie SACLIER, Documentaire, 2018, 52 min.

Cyril a 17 ans. Moitié kanak par sa mère, moitié savoyard par son père, il est né en Nouvelle-Calédonie, où il a vécu jusqu'à l'âge de 4 ans. Cyril n'a pas de souvenirs de ce morceau d'enfance passé dans la tribu de sa mère, à Ouvéa. Ses parents, aujourd'hui séparés, vivent tous deux en Haute Savoie, et Cyril se cherche toujours entre deux cultures. Son père décide alors de l'emmener en Nouvelle-Calédonie pour découvrir « son âme kanak ». Là-bas, son rôle coutumier très important...

[Découvrir la bande annonce.](#)



**Les Gallo-Bataves**, Virginie SACLIER, Documentaire, 2010, 52 min.

Couples de retraités ou familles entières, ils ont quitté les Pays-Bas pour venir habiter en France. Cette vague d'immigration, depuis trente ans, reste discrète et sectorisée. Dans le Morvan, l'histoire de l'intégration des Hollandais a pris la tournure d'un Vaudeville...

[Découvrir la bande annonce.](#)

Exemple de fiche « Parcours thématique » disponible sur le site internet de Docs ici, Courts là dans « Idées de programmation ». ©APARR

### Prise de contact

Habituellement un travail important de phoning est mené pour convier des structures à nos séances découvertes, cette année nous avons pu compter sur le relais important du cinéma Agnès Varda de Joigny auprès de structures connues par le cinéma afin de les inviter à découvrir le dispositif.

Un travail a également été mené à la rentrée, notamment auprès des bibliothèques et médiathèques inscrites pour connaître leur programme pour le Mois du Doc, mais aussi leurs projets pour l'année à venir, et surtout pour échanger avec les personnes afin de se tenir informé d'éventuels changements d'équipe, d'organisation, etc. Dès la rentrée, nous savions que peu de bibliothèques participeraient au Mois du doc, à titre d'exemple le réseau des médiathèques de Gevrey-Chambertin qui organise habituellement plus de trente séances pendant le mois, avait prévu cette année de réduire sa programmation de moitié.

### Presse

Des communiqués de presse ont été transmis aux journalistes à l'occasion des soirées de lancement, un dossier de presse a également été réalisé en février 2020 afin de présenter le dispositif et mettre en avant la nouvelle sélection.

Des communiqués de presse ont également été envoyés à la fois pour la première mise en place de la VOD mais également fin novembre pour la seconde opération de VOD.

### ***Organisation de séances découvertes du dispositif***

Chaque année au mois de février ou de mars, *Docs ici, Courts là*, organise des **journées de lancement** à destination, le matin des programmeurs, et le soir du grand public avec la diffusion d'un programme de courts métrages ou d'un documentaire ajoutés en janvier.

Lors de ces séances « découvertes », accessibles sur invitation, l'idée est de créer du lien avec les structures programmatrices. Il y a donc un double objectif : faire connaître le dispositif aux futurs programmeurs invités tout en mettant en avant la nouvelle sélection avec (selon les conditions d'accueil) la diffusion d'extraits ou un programme de courts métrages (différent – évidemment - de celui proposé le soir). Et, échanger avec les structures ayant déjà programmé afin d'avoir leurs retours, leurs conseils en vue de l'amélioration du dispositif. On remarque aussi que la parole d'une personne ayant déjà programmé avec *Docs ici, Courts là* et faisant un retour d'expérience est très précieuse pour les futurs programmeurs.

En outre, ces séances découvertes sont l'occasion de présenter le dispositif, son fonctionnement, le site internet, d'échanger avec les structures quant à leurs besoins, leurs envies, etc.

Ces journées sont **organisées dans différentes villes de la région**, comme nous l'avons évoqué ci-dessus.

Ces journées demandent une préparation importante, notamment d'un point de vue communication : à destination d'abord des programmeurs (repérer les structures proches du lieu avec prise de contact par téléphone, mailing, et bien souvent relance), mais aussi du grand public pour les projections du soir. Un travail également d'organisation nécessitant des moyens financiers et humains : réservation des lieux, demande des DCP pour la soirée grand public, prise de contact avec les équipes des films, organisation de leur venue pour la soirée, etc. La création du poste de chargée de diffusion a permis d'organiser de manière plus rationnelle ces journées, et surtout d'en accentuer la communication.

### ***La bande-annonce Docs ici, Courts là.***

La bande-annonce, constituée d'extraits de films du catalogue, a de nouveau été transmise aux inscrits à *Docs ici, Courts là*, afin d'être projetée en amont des séances programmées, et diffusée sur le net pour communiquer autour du dispositif.

**Le dispositif apparaît ainsi comme une porte d'entrée à de nouveaux projets autour des œuvres audiovisuelles afin de favoriser l'accès à la richesse de notre patrimoine cinématographique local. Mais aussi être générateur d'échanges, de pratiques cinématographiques et se faire passeur entre les œuvres et les publics dans un souci d'être présent sur les territoires urbains et également dans des zones plus rurales. Zones où les propositions culturelles sont parfois moins nombreuses mais très souvent bien accueillies et se révèlent très fécondes en apparaissant comme de véritables opportunités pour créer du lien entre les habitants mais aussi de manière intergénérationnelle.**

## ANNEXE

### LE PRINCIPE DU DISPOSITIF

De janvier à décembre 2020, l'opération de diffusion *Docs ici, Courts là* propose aux structures bourguignonnes et franc-comtoises un catalogue de **128 films** - documentaires et courts métrages – produits, tournés ou réalisés en Bourgogne Franche-Comté. L'opération est ouverte à toutes les structures, qu'elles aient une vocation culturelle, éducative (associations, bibliothèques, cinémas, musées, collèges, lycées, etc.), une vocation sociale (prisons, foyers ruraux, centres sociaux, etc.) ou encore aux établissements de santé comme les hôpitaux. La coordination et la mise en œuvre de *Docs ici, Courts là* sont assurées par l'APARR, grâce au soutien du Conseil régional et de la DRAC de Bourgogne Franche-Comté ainsi que du CNC.

**La démarche doit être simple et accessible** : ainsi, l'inscription, gratuite, ne prend quelques secondes et permet de découvrir sur le site les films dans leur intégralité, de créer des séances en quelques clics et d'accéder au fichier du ou des film(s) choisi(s) dans l'espace « Mes téléchargements ».

Depuis l'AG de l'APARR qui a eu lieu en mai 2019, les adhérents de l'association ont décidé de la mise en place d'une adhésion à hauteur de dix euros net pour les utilisateurs de *Docs ici, Courts là*. Cette adhésion est demandée lors de la première programmation et est valable pendant une année civile. Cette dernière a été mise en place afin de renforcer les ressources propres de l'association, mais aussi pour susciter un engagement de la part des structures programmatrices en les impliquant davantage dans le fonctionnement du dispositif.

### LES ÉTAPES DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'OPÉRATION

- **Sélection de films** pour enrichir le catalogue de l'opération ;
  - **Négociation des droits** de projection avec les producteurs (pour 1 an renouvelable), selon ce barème :
    1. Gratuité pour une ou plusieurs projection(s) non publique(s) et non commerciale(s) : scolaires, maisons de retraite, centres pénitentiaires... dans la limite de 20 projections par an.
    2. Pour des séances publiques non commerciales, pour un même film : 30 € -> 1 projection - 50 € -> 2 projections - 75 € -> 3 projections - 100 € --> 4 projections - 120 € -> 5 à 20 projections.Dans le cas d'un court métrage de fiction, produit par une société bénéficiant de l'aide au programme de production du CNC, et ayant obtenu son visa d'exploitation au cours des trois dernières années civiles, les droits de projection pour une séance non commerciale s'élèvent à 40 euros TTC, afin que ces projections soient prises en compte par le CNC pour l'aide au programme.
  - 3. Des séances publiques commerciales peuvent être organisées et doivent, dans ce cas, être négociées directement avec les producteurs. L'APARR aide la structure dans cette démarche en prenant contact avec le producteur afin de négocier les droits entre un partage de recettes ou un forfait.
- **Gestion et mise à jour du site** [www.docsicicourtsla.com](http://www.docsicicourtsla.com), qui sert de plate-forme d'inscription pour les programmateurs, et de programme en ligne pour les spectateurs.

- **Mise à disposition des films** en fichier numérique (mp4) pour les lieux de projection ; demande de DCP, dans le cadre d'une diffusion en salle de cinéma.
- **Communication autour de l'opération** : édition et diffusion des documents de communication aux structures culturelles, éducatives et sociales de la région, mailing, prise de contact par téléphone, relations presse, relais des informations relatives aux séances, etc.
- **Aide financière** à la venue des équipes des films (prise en charge d'une partie des frais de déplacement – selon le budget dont dispose la structure - et rémunération des réalisateurs accompagnant leur film par note de droits d'auteur ou facture).
- **Assistance technique**, en cas de difficulté d'utilisation du site par les inscrits. Envoi d'un autre fichier ou d'un DVD pour palier aux problèmes techniques (notamment le téléchargement bloqué dans certaines structures médico-sociales).
- **Conseil à la programmation**, mise en place de suggestions ponctuelles et permanentes. Echanges directs avec les programmeurs en fonction de leurs besoins et de leurs projets.
- **Constitution de fiches pédagogiques** mises à disposition des programmeurs. Ces fiches pédagogiques sont rédigées par des intervenants extérieurs. En 2020, (comme en 2019) l'APARR, a fait appel à Imago pour rédiger les fiches, pour la sélection 2021, nous décidons cette fois de faire appel aux ressources locales, en travaillant avec des intervenants présents sur le territoire Bourguignon-Franc-Comtois.

# COMMUNICATION NUMERIQUE DE L'ASSOCIATION

## Bilan au 17/12/2020

Ce bilan a été établi à partir des statistiques données par *Google Analytics*. Il fait état de l'évolution du Portail du cinéma et de l'audiovisuel en Bourgogne-Franche-Comté entre le 01/01 et le 17/12/2020, mais également de la page Facebook de l'Aparr, de son groupe privé à visée professionnelle, et enfin, de ses comptes Twitter et Instagram.

## LE PORTAIL DU CINEMA ET DE L'AUDIOVISUEL

Le Portail du cinéma et de l'audiovisuel en Bourgogne Franche-Comté est animé par l'APARR et regroupe une **grande diversité de personnes et structures** : comédiens, techniciens, auteurs et réalisateurs, sociétés de production, de prestation, diffuseurs, etc.

Sa vocation, et la vocation de ses membres :

- **développer la connaissance mutuelle** des différents acteurs et les occasions de travailler ensemble,
- **renforcer la visibilité** des personnes, des œuvres et des manifestations organisées en région,
- mais aussi **donner des clés** pour aider chacun à mener au mieux son projet sur la grande région.

Avant tout, le Portail du cinéma et de l'audiovisuel est un outil collectif et nous invitons les membres inscrits à s'en emparer. Ils peuvent **s'informer sur les actualités** de la filière, **partager leurs ressources**, leurs actualités avec les autres, publier des **petites annonces, etc.**

Dans le cadre du portail, l'APARR a pour mission...

- d'alimenter le site au quotidien, pour une information la plus complète possible,
- d'être à l'écoute des membres inscrits ou de toute personne souhaitant plus d'informations,
- de veiller toute l'année à l'efficacité du site et d'envisager si nécessaire des modifications.

## ANIMATION ET FRÉQUENTATION DU SITE APARR.ORG (JANVIER – DÉC 2020)

### Fréquentation du site

	2019 (au 31/12)	2020 (au 17/12)
Nombre d'utilisateurs	6011	3995
Nombre de visites	8896	6390
Nombre moyen de visiteur / mois	501	333
Nombre moyen de visites / mois	741	532
Nombre de pages vues	19837	16613
Nombre de pages consultées par visite	1.48	2,60
Durée moyenne de la visite	00 :02:05	00 :02:42

La baisse de fréquentation du site internet, entamée en 2019, s'est accentuée sur 2020, tandis que le nombre des utilisateurs des réseaux sociaux ne cesse d'augmenter. On peut constater que, de manière générale, les sites internet sont de moins en moins utilisés, et ne correspondent plus totalement à la manière dont les gens vont chercher leurs informations. Le portail ne suffit plus, seul, à remplir le but premier de cet outil, à savoir informer les professionnels de la filière et en être une vitrine ; et ce malgré une alimentation presque quotidienne des actualités du site.

Les usagers vont donc chercher leurs informations ailleurs, notamment sur la page Facebook de l'association, qui se dynamise de plus en plus et réussit à fédérer une vraie communauté, ce qui manque au portail.

Bien sûr, la baisse de fréquentation accrue cette année correspond aussi à un contexte très particulier, pendant lequel l'actualité de l'association a été infléchie par la crise. Ainsi, l'on peut constater que le nombre d'utilisateurs du site était relativement important en début d'année, puis a baissé en mars et avril (moment où les seules informations publiées sur le site étaient relatives aux mesures de crise) ; la fréquentation a repris mi-mai, au début du premier déconfinement, lorsque des événements ont commencé à être reprogrammés. A part une inflexion classique pendant les deux mois d'été, la fréquentation du site s'est bien maintenue jusqu'en novembre, date à laquelle le site a commencé à être moins mis à jour. La chargée de communication étant partie, l'équipe a pris le relais mais ne peut évidemment pas tenir le rythme soutenu de publication de plusieurs actualités par jour, comme le faisait Astrid Chevalier.

Pour 2021, il devient impératif de travailler encore plus sur l'aspect communautaire du site, afin de ne pas laisser ce bel (et indispensable, les réseaux sociaux ne répondant pas à tous les besoins d'information) outil tomber dans l'obsolescence. Ce travail de mise à jour régulière, notamment son annuaire des professionnels et des films, a été bien engagé en 2020 - nous avons mis à profit le premier confinement pour entamer un travail de fond sur l'annuaire des professionnels, notamment.

2020 a également vu la création d'un espace personnel pour les adhérents, qui ont ainsi accès à des contenus spécifiques : comptes-rendus de réunions de collègues, d'ateliers, de rencontres pros... Ces documents, auparavant envoyés par mail dans le cadre de la "lettre aux adhérents", deviennent ainsi consultables de manière pérenne.

Donnée encourageante cependant, la durée moyenne de visite sur le site augmente d'année en année, et a gagné à nouveau 30 secondes entre 2019 et 2020. Preuve que si le site attire moins de visiteurs, il arrive cependant à les capter et à leur fournir les informations recherchées.

### **Les inscrits à l'annuaire**

Au 15 décembre 2020, l'annuaire recense **698 professionnels** dont **550 personnes** et **148 structures** de la filière cinéma-audiovisuel de Bourgogne-Franche-Comté. On comptabilise **29 nouvelles inscriptions** en 2020 dont **3 nouvelles structures** et **26 personnes**.

On comptabilise donc presque autant d'inscriptions sur l'annuaire des professionnels en 2020 qu'en 2019 (29 contre 33), ce qui va de pair avec le travail actif de notre chargée de communication qui a permis à de nouvelles personnes de découvrir cet outil et de s'y inscrire. Encore une fois, le nombre de professionnels de la filière en région n'étant pas exponentiel, ces 29 nouveaux inscrits sont assez encourageants.

En outre, depuis décembre 2020, la procédure d'inscription à l'annuaire a changé : il est désormais demandé aux professionnels de remplir au maximum leur fiche, avant que l'inscription puisse être validée par notre équipe. Ainsi, nous espérons pouvoir valider des fiches les plus complètes possibles, et avoir, à terme, beaucoup moins de fiches "vides" sur l'annuaire (la procédure antérieure demandait de faire son inscription en deux temps, ce qui est plus chronophage pour les professionnels).

### **Détail des inscriptions :**

- 2 associations
- 550 personnes
- 5 ciné-clubs
- 14 cinémas
- 18 festivals
- 40 prestataires (prestation de service, location, etc)
- 47 sociétés de production
- 4 chaînes de télévision
- 14 organismes de formation (établissements scolaires etc)
- 2 médiathèques
- 1 collectivité territoriale

## Les actualités

**101 actualités** ont été publiées entre le 1er janvier et le 15 décembre 2020. Elles concernent la vie des films (sélections en festival, avant-premières, diffusions), les formations, les festivals, les appels à films... : en bref, toute information susceptible d'intéresser notre réseau. A l'origine de ces actualités, parfois des professionnels qui nous envoient une information qu'ils souhaitent partager avec le reste du réseau, mais essentiellement un travail de veille permanent des salariées de l'APARR sur les informations pouvant leur être utiles.

Le nombre d'actualités publiées est donc en baisse par rapport à l'année 2019 (101 contre 182), ce qui s'explique par le départ de la nouvelle chargée de communication en octobre. Il faudra donc veiller à reprendre le rythme de publication, en augmentant la fréquence de publications des actualités sur le site.

A noter également que chaque actualité publiée sur le site donne lieu à une publication sur la page Facebook de l'association. Cette démarche assure une meilleure diffusion de l'information et tente de répondre à la diversification des pratiques numériques actuelles.

## L'annuaire des films

Notre travail de veille quant aux films tournés ou produits en région s'est poursuivi en 2020 avec la mise en place d'un nouveau formulaire pour inscrire son film en ligne. Les personnes qui le souhaitent peuvent donc directement indiquer toutes les informations concernant le film (fiche technique, thématique, etc.), accompagnées d'extraits vidéo et de photos. L'équipe salariée reçoit un mail de confirmation pour vérifier la présence des informations essentielles et c'est également une manière pour elle de découvrir certaines œuvres ou auteurs. Comme en 2019, les films de la pré-sélection de *Docs ici, Courts là 2021*, rejoignent l'annuaire des films et d'autres ont été inscrits par leurs auteurs.

L'équipe salariée de l'APARR ainsi que les membres du conseil d'administration souhaitent réfléchir collectivement (en recueillant également la parole des adhérents pour être au plus près de leurs besoins) afin de faire de cet annuaire un outil pertinent et efficace pour donner une visibilité à ces œuvres, et qu'il ne soit pas seulement un pur outil de recensement... Ce travail sera donc entamé en 2021 et implique divers objectifs :

- augmenter la visibilité de ces œuvres auprès du grand public
- faciliter la mise en avant des œuvres pour les auteurs (accessibilité du formulaire, champs essentiels, etc.)
- faire de l'annuaire des films un outil fonctionnel (pour y parvenir, il nous semble nécessaire de recueillir les besoins des professionnels de la filière pour répondre au plus près de leurs attentes et ne pas démultiplier inutilement les outils)

## Les newsletters

Les newsletters sont toujours envoyées mensuellement. Elles reprennent les actualités en cours, à venir ou passées. La partie « Edito » est consacrée aux événements organisés par l'APARR mais également aux temps forts du réseau (actualités d'un réalisateur, producteur, avant-première, formations, etc.). La seconde partie "Actualités du réseau" met en avant les événements à venir présents sur l'agenda (formations, offres d'emploi, appel à films, etc.). Enfin, une dernière partie est consacrée à la mise en avant des professionnels nouvellement inscrits à l'annuaire avec un renvoi vers leur fiche.

D'autres envois ciblés sont également réalisés grâce à l'outil newsletter du site qui nous permet de créer différentes listes d'envoi. Nous l'utilisons notamment pour diffuser des informations spécifiques à des corps de métiers ou à nos adhérents, pour varier les informations et créer du contenu inédit en évitant la surcharge d'informations.

Le nombre de newsletters envoyées en 2020 est légèrement supérieur à celui de 2019, soit à raison de 12 envois cette année, toujours avec la newsletter de l'été qui comprend le mois de juillet et août et avec cette année l'envoi d'une newsletter flash concernant la mise en place de la VOD de *Docs ici, Courts là*. La newsletter de décembre n'étant pas encore envoyée au moment de la rédaction du bilan, nous la comptons dans le nombre d'envois mais nous ne pouvons pas donner de détails quant au taux d'ouverture.

Le nombre d'envois est légèrement supérieur à l'année 2019 (moyenne du nombre d'envois en 2020 : 750 contre 702 en 2019) et la moyenne d'ouverture des mails reste stable, s'élevant à 33,31 % (34 % en 2019).

Cet outil de communication n'a donc plus à faire ses preuves, et reste un moyen privilégié pour transmettre les informations relatives au réseau.

Date et heure d'envoi	Nombre d'envois	Nombre de lectures	Taux d'ouverture
15/01 à 17H11	709	235	33.15%
12/02 à 19H15	728	247	33.93%
11/03 à 17H24	732	213	39.10%
08/04 à 11H05 (NL VOD)	725	250	34.48%
21/04 à 17H28	731	246	33.65%
13/05 à 19H08	761	243	31.93%
10/06 à 16H48	740	221	29.86%
03/08 à 18H25	749	216	28.84%
22/09 à 12H21	771	250	32.43%
13/10 à 17H54	769	267	34.72%
19/11 à 15H00	839	288	34.33%

En plus de cette newsletter générale, une « lettre aux adhérents » est également envoyée mensuellement, à destination, comme son nom l'indique, exclusivement de nos adhérents. Cela leur permet de recevoir des informations avant les autres (ateliers etc), de découvrir des compte-rendus professionnels, et de manière générale, de valoriser leur statut d'adhérent.

Ces documents sont également disponibles au sein de l'espace adhérent créé cette année.

### Les pages les plus consultées

La page la plus consultée du portail est la **page d'accueil**, largement en tête, suivie de **l'annuaire des professionnels**, de **l'annuaire des films** (nouvelle donnée, car celui-ci n'arrivait pas en tête des pages consultées auparavant) et de **la présentation de l'Aparr**.

Le bilan reste donc le même que l'année dernière sur l'utilisation faite du portail. Il sert en premier lieu de recensement pour les professionnels de la région, on peut penser qu'il s'agit d'une vitrine de la filière pour eux - conclusion renforcée par le fait que l'annuaire des films fasse partie, désormais, des pages les plus consultées. D'où l'importance du travail de renforcement de ces deux outils que nous souhaitons poursuivre en 2021.

## LES OUTILS FACEBOOK

### PRÉSENTATION DE LA PAGE FACEBOOK

La page Facebook de l'Aparr est un outil indispensable au bon déroulement de nos actions de communication, et un **relais d'informations** réactif et interactif.

Elle permet, en outre, d'identifier des **personnes clés**, devenues des ressources pour la bonne diffusion de nos informations, et d'assurer un **lien direct** avec les personnes intéressées par nos activités.

Elle permet également de s'inscrire dans un réseau de structures semblables à la nôtre, et d'aller directement à la rencontre des utilisateurs de ce réseau social.

### Statistiques de la Page

Le nombre de personnes s'abonnant à la page augmente chaque année, ainsi on a pu compter **60 nouveaux abonnés** sur la période du 1er janvier au 17 décembre 2020. Après une forte augmentation des abonnements en 2018 (131) et 2019 (235), cette progression marque une inflexion, ce qui paraît logique avec le temps.

Nous comptabilisons donc **1022 abonnés** au 31 décembre, contre **962** au 1er janvier de cette année. L'augmentation du nombre d'abonnés traduit la nette tendance qu'ont nos adhérents à chercher des informations sur notre page Facebook, sans forcément passer par notre site.

La portée de la Page, autrement dit le nombre de personnes pour lesquelles du contenu de notre Page s'est affiché, est en hausse. A noter, le creux de fréquentation remarqué habituellement durant l'été, et le pic habituel de septembre, ne sont pas apparus cette année ; la fréquentation de la page facebook de l'Aparr a été globalement stable tout au long de l'année - certainement, là encore, une répercussion de cette année spéciale durant laquelle l'activité habituelle a été bouleversée.

Enfin, le nombre de vues de notre page Facebook est également en hausse, ce qui est dû à la fréquence de publications (environ 1 publication par jour).

### Groupe Facebook

Nous avons également un **groupe de discussion sur Facebook**, différent de la Page puisqu'il faut obligatoirement être un professionnel de la filière en région pour le rejoindre.

Ce groupe sert à **renforcer les liens** entre l'Aparr et les professionnels et/ou adhérents, et constitue un espace de **discussion privilégié** pour que chacun puisse s'échanger conseils, idées, actualités etc.

Nous dénombrons ainsi **402 membres** dans ce groupe, chiffre qui ne cesse d'augmenter comme l'attestent les statistiques fournies par Facebook (**356 membres** au 1er janvier 2020, soit une augmentation de 13%).

Nous veillons bien entendu à ce que tous les membres soient des professionnels de la filière, et vérifions systématiquement les profils avant de valider -ou non- leurs demandes d'adhésion au groupe. Un court questionnaire est à remplir pour toute demande d'adhésion au groupe.

### Publications du groupe

Les membres du groupe ont en outre publié **315 fois** entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 17 décembre 2020, contre **192 fois** sur l'année 2019. Un chiffre en constante augmentation, qui nous prouve l'utilité de garder ce groupe de professionnels, de faire perdurer ce lien privilégié entre eux et nous. Les réactions sont d'ailleurs plus nombreuses sur les publications postées sur ce groupe que sur la page de l'Aparr, puisque les membres sont alertés via une notification Facebook lorsqu'une information est postée. L'information vient donc encore plus directement à eux.

Quant au contenu des publications, elles sont en général à visée informative : demande de conseils, de matériel, relais d'infos, anecdotes sur la filière, petites annonces...

## **LE COMPTE TWITTER**

### **PRÉSENTATION DU COMPTE TWITTER**

Depuis l'AG 2019 de l'association, les adhérents de l'APARR ont décidé de la remise en place du compte twitter (@aparr\_fr) afin d'inscrire davantage l'association au sein de réseaux institutionnels nationaux. C'est ainsi que des structures et institutions reconnues nationalement aiment, commentent et suivent notre contenu (Tënk, La Fête du court métrage, La Cinéfabrique...).

Le compte Twitter de l'Aparr compte ainsi 368 abonnements et 203 abonnés (173 en 2019) pour un total de 535 tweets publiés.

Le départ de la chargée de communication de l'APARR depuis octobre 2019, a bien entendu ralenti la présence de l'association sur les réseaux sociaux et particulièrement sur Twitter qui a quelque peu été délaissé pendant cette fin d'année...

Nous savons que cette présence sur les réseaux a été essentielle pour l'Aparr afin de devenir davantage identifié par la filière en région mais également hors région. Ce travail devra donc être repris activement lors de l'arrivée du nouveau salarié chargé de la communication afin de poursuivre le travail de mise en valeur de l'Aparr et de ses actions tout en continuant à entretenir le lien avec nos adhérents mais également auprès de réseaux nationaux.

## **LE COMPTE INSTAGRAM**

### **PRÉSENTATION DU COMPTE INSTAGRAM**

Un compte instagram a été créé en début d'année 2020 afin de diversifier les plateformes sur lesquelles l'APARR est présente et ainsi s'adresser à nos membres et au grand public de la façon la plus complète possible. Ainsi, l'APARR (@aparr.bfc) a 280 abonnés et 203 abonnements. Tout au long de l'année, il y a eu 249 stories publiées, 22 publications. Nous communiquons principalement via les stories qui permettent de mettre l'accent sur le côté événementiel de notre activité, la spontanéité et l'ajout de mentions de nos partenaires, de lieux, de personnes etc. Nous avons 7 épingles qui permettent l'archivage des stories sur nos principales actions.

### **En conclusion**

Cette année 2020 a vu donc se poursuivre le développement de la visibilité de l'Aparr sur les réseaux sociaux, que ce soit la page Facebook, le compte Twitter ou Instagram. L'association s'adapte donc à la tendance actuelle, mais surtout, à la demande de nos adhérents, qui apprécient de plus en plus recevoir nos informations directement. Cette réactivité sur le web nous permet de nous ancrer dans un réseau institutionnel national, d'être identifié au niveau national. Cette politique de communication accrue, qui aide à l'identification et à la lisibilité de nos actions, est sans doute pour beaucoup dans l'accroissement des adhésions.

Cependant, la fin d'année a marqué un net recul de cette communication, suite au départ d'Astrid Chevalier. Il faudra réimpulser une dynamique sur la communication et la présence de l'association sur les réseaux dès l'arrivée du nouveau. velle assistant.e de communication.

# VIE ASSOCIATIVE

## Bilan au 18/12/2020

La vie associative de l'APARR a poursuivi sa dynamique positive entamée en 2019, grâce à une augmentation du nombre d'adhérents, une structuration approfondie des collèges et un travail sur la gouvernance de l'association, désormais pilotée par 5 coprésident.es, représentatifs.ives des différents collèges.

## La consolidation de l'association

Après une baisse sensible des adhérents en 2018 (47 adhérents), et une hausse conséquente en 2019 (98 adhérents), la dynamique positive des adhésions s'est poursuivie en 2020, avec un total de **112 adhérents** (27 personnes morales, 85 personnes physiques) pour cette année civile. Cette hausse permet à l'association d'asseoir ses actions et de développer son réseau.

La consolidation de l'équipe, menée en 2019, a été encore accrue cette année avec l'embauche en CDI de Lauriane Jussiau, à temps partiel (9h/semaine) à compter du 1er août 2020, en tant que chargée de mission ateliers et rencontres professionnelles. Cette embauche a permis de clarifier le statut de Lauriane Jussiau au sein de l'association, et de pérenniser son travail sur les ateliers et rencontres professionnelles. L'organisation de l'équipe a été retravaillée cet été, lors de la rédaction collective des fiches de postes de chacune. A noter, trois des salariées ont suivi cette année des formations : « Travailler avec les publics issus du champ social » (3 jours, AGECIF) pour la chargée de diffusion, « InDesign » (2 jours, La Coursive Boutaric) pour la chargée de communication, et « Participation, mobilisation, coopération – Enjeux et méthodes de puissance collective » (3 jours, Coop Alpha) pour la chargée de mission. L'APARR a fait le choix de dégager du temps aux salariées pour ainsi développer leurs compétences au service de l'association.

Cette année encore, l'Aparr a pu profiter de la dynamique positive de la Coursive, espace de coworking au sein duquel nos bureaux sont implantés. Les salariées ou les bénévoles et adhérents ont pu à nouveau bénéficier des temps d'information et de formation proposées par la Coursive Boutaric sur place, de prêts de matériel, et de facilités pour organiser des réunions avec les adhérents et/ou les partenaires. L'APARR investit la Coursive ponctuellement, en y organisant des projections de films régionaux (voir bilan *Docs ici, courts là*), et participe dès que possible aux temps forts organisés par la Coursive Boutaric (exemple : la journée Initiation à la production, organisée dans le cadre des événements périphériques au Forum Entreprendre dans la Culture). L'installation dans ces locaux permet aussi de faire appel aux compétences de l'administrateur de la Coursive, qui fournit une prestation d'appui à la chargée de mission dans ses tâches administratives et comptables.

L'APARR a entamé, conjointement avec le Bureau d'accueil des tournages de Bourgogne-Franche-Comté, une démarche de réflexion pour le rapprochement des deux associations dans le cadre d'un **DLA (Dispositif local d'accompagnement)**. La seconde phase de ce travail a été mise en pause par la coordination du DLA régional en 2020, et devrait être entreprise en 2021.

## La structuration des collèges

L'année écoulée a vu la consolidation du collège auteurs-réalisateurs, la poursuite des échanges au sein des collèges producteurs et arttech (techniciens et artistes interprètes), et l'activation du quatrième collège : le collège acteurs culturels.

Le **collège producteurs** (18 personnes ou structures adhérentes) s'est mobilisé autour de plusieurs thématiques :

- les relations avec France 3 Bourgogne-Franche-Comté : un rendez-vous collectif devait avoir lieu en décembre 2020, pour l'ensemble des producteurs régionaux ; il est repoussé en janvier 2021, pour avoir plus de chances d'avoir lieu en présentiel ;
- les répercussions de la crise sanitaire, avec une étude menée en avril et mai concernant les différentes structures de production (production cinéma et audiovisuel, institutionnel, associations) ; les conclusions de cette étude ont été communiquées à la Région Bourgogne-Franche-Comté, à la DRAC et au CNC ;
- au national, une mobilisation conjointe à celle du collège auteurs-réalisateurs autour des questions de montage à distance des documentaires co-produits par les antennes régionales France 3, par le biais du réseau informel des associations régionales de producteurs.

L'activité nationale du collège, d'habitude présent sur de grands événements permettant d'aller chercher des informations, retours d'expérience... a été suspendue par la crise sanitaire en 2020. Tous les déplacements prévus (Cinéma du réel, Etats généraux du documentaire, Rencontres de Films en Bretagne) ont été annulés.

La boucle mail du collège producteur a été très utilisée par l'équipe salariée cette année, pour transmettre notamment des informations autour de la crise sanitaire (aides économiques, protocoles de reprise des tournages, plan de relance du CNC...).

Le **collège auteurs-réalisateurs** (58 adhérents) **s'est fortement investi cette année**, avec une animation du collège assurée à la fois par l'équipe salariée et par plusieurs auteurs adhérents :

- autour de l'ouverture du fonds d'aide aux associations : deux réunions du collège ont eu lieu pour travailler autour de cette question avec la Région, avec pour résultat la création, fin 2020, de l'« aide à la création de films associatifs » ;
- autour de la question des ateliers d'éducation à l'image, thème récurrent au sein du collège ; ces réflexions vont nourrir les actions menées en ce sens en 2021 conjointement avec le Pôle régional d'éducation aux images ;
- au national, le collège a continué à s'investir fortement dans la Boucle documentaire, avec une présence à chaque temps de rencontres national, et des comptes-rendus réguliers à l'ensemble du collège.

Enfin, le collège auteurs-réalisateurs a été **moteur dans la création de plusieurs actions** en 2020 :

- les « **Coups de projo en confinement** », nés d'une proposition d'un auteur adhérent, et relayés avec succès au sein du collège ; 5 rencontres en visio ont ainsi eu lieu en mai (*voir bilan Docs ici, courts là*);
- les « **Parcours d'auteurs** », rendez-vous réguliers proposés aux auteurs adhérents, en visio, lors desquels deux à trois auteurs régionaux présentent leurs parcours et leurs expériences, et répondent aux questions de leurs pairs ; cette nouvelle proposition, née de la réunion du collège début septembre lors de l'AG, est d'ores et déjà active, puisque deux rendez-vous ont déjà eu lieu : le 27 octobre (parcours de David Meugnot et Thierry Vallino), et le 16 décembre (parcours de Delphine Ziegler et Maël Bret).

De son côté, le collège **techniciens et artistes interprètes** (41 adhérents) a continué à se mobiliser autour des questions d'emploi local. La boucle de mails a été très utilisée, notamment pour faire circuler les informations concernant l'intermittence en contexte de crise sanitaire (diffusion des webinaires montés par Le Lab, la Coursive Boutaric et Culture Action avec Pôle Emploi).

Enfin, le collège **acteurs culturels** (12 adhérents, dont une grande majorité de personnes morales) a été activé en septembre, lors de l'AG de l'Aparr. Il commence tout juste à naître ; c'est le collège qui arrive après la confection des films, pour que les œuvres rencontrent leurs publics. La toute première réunion de ce collège a eu lieu le matin de l'AG 2020, le 7 septembre. Les thématiques abordées ont tourné autour de l'écologie dans les métiers du cinéma et les festivals, comment faire du collectif, quels outils mettre en œuvre pour une circulation d'information au sein du collège.

Le but des collèges est de **créer un espace d'échanges, de rencontres régulières** pour apprendre à se connaître et envisager les chemins communs possibles. C'est aussi un moyen de recueillir les doléances des professionnels, et d'y répondre de manière didactique. **Chaque collège est animé par deux ou trois mandataires, membres du conseil d'administration de l'association**, auxquels l'équipe salariée apporte un soutien logistique.

L'AG du 7 septembre a été l'occasion d'organiser des réunions de chaque collège ; en effet, les professionnels, après le premier confinement et la « trêve » estivale, ressentaient un vrai besoin de se retrouver. Cependant, au sein de chaque collège, a été souligné le **besoin d'interconnaissance mutuelle**, et l'envie de rencontres plus régulières inter-collèges, sur des thématiques croisées. Piste à mettre en œuvre pour 2021 !

## **Dialogue avec les tutelles autour du développement de la filière** ***les suites du « livre blanc », la filière dans la crise***

L'association a poursuivi son travail d'expertise et de préconisation auprès des tutelles (CNC, DRAC, Région Bourgogne-Franche-Comté), suite notamment à la mise à jour du « livre blanc » en 2019.

Ainsi, l'Aparr a mobilisé le réseau des associations de production et le collège auteurs-réalisateurs, à la demande de la Région, pour organiser des temps de consultation autour des modalités de la nouvelle aide à la création de films associatifs, qui a vu le jour fin 2020.

L'Aparr a également été en lien étroit avec la Région durant le premier confinement, pour faire remonter les difficultés particulières rencontrées par les membres du réseau dans la crise. Un rendez-vous en visio conférence, avec la Direction de la Culture, la Vice-Présidente à la Culture, et associant les « têtes de réseaux » du secteur cinéma et audiovisuel (BAT, CIBFC, APARR) a eu lieu le 5 mai 2020. Nous avons pu, notamment, y présenter les résultats de l'enquête menées auprès des structures de production sur l'impact de la crise sanitaire sur leur activité – enquête qui a ensuite été relayée au CNC et à la DRAC.

Dans cet esprit de poursuivre un dialogue régulier et fructueux avec les tutelles, deux membres du Conseil d'administration de l'association, accompagnés de la coordinatrice, ont rencontré Samia Mouhoub et Danièle Sartori, lors d'un rendez-vous en octobre au CNC à Paris. Ce rendez-vous a été l'occasion de faire le point sur les actions de l'association, et d'obtenir des précisions sur le plan de relance mis en place par le CNC dans le cadre de la crise sanitaire.

## **Représentation auprès du réseau régional**

L'association a bien sûr vu ce travail de représentation et de veille sur le terrain en partie empêché par les confinements, les restrictions de circulation, et les annulations d'événements en 2020.

Cependant, l'équipe a pu être présente **lors de certains événements cinéma régionaux : festivals** (*Cinéclate* à Gray, *FICA* de Vesoul, *Festival du film d'amour* de Saint-Amour, *Chefs-op' en lumière* à Chalon sur Saône, *Effervescence* à Mâcon...), **avant-premières des films soutenus par la Région** (2 avant-premières de documentaires). **Deux apéros** ont été organisés, tous les deux à Besançon : l'un en janvier, en amont d'une soirée ACID Pop organisée par les Deux Scènes au Petit Kursaal (autour de *Ne croyez surtout pas que je*

*hurle*, de Franck Beauvais – l'apéro a rassemblé 50 personnes, dont 20 sont restées pour la séance cinéma) ; et un en juin, après la journée d'atelier consacrée aux comédiens.

Malheureusement, le contexte particulier de cette année nous a quelque peu éloignés du terrain, et nous devons reprendre ce travail de représentation de manière encore plus accrue en 2021.

En effet, les déplacements lors d'évènements cinéma régionaux permettent d'avoir une connaissance fine du territoire, des professionnels et acteurs qui y oeuvrent, de créer du lien avec ceux-ci et de leur faire connaître l'association et ses actions. C'est aussi un moyen de recueillir leurs besoins et d'adapter au mieux nos propositions d'actions.

En outre, un travail important de veille a été effectué pendant le premier confinement : nous avons répertorié, jour après jour, les mesures, aides, ressources... utiles à nos différents types de publics (sociétés, associations, autoentrepreneurs, salariés permanents, salariés intermittents, artistes-auteurs...). Nous avons maintenu ce travail quasi quotidiennement jusqu'en juin, au moment où d'autres fédérations mieux outillées que nous ont proposé des synthèses plus opérationnelles (Culture Action, SCAM, SACD...).

Enfin, une enquête a également été menée pendant le premier confinement, auprès des associations menant des actions d'éducation à l'image, pour connaître les répercussions exactes de la crise sur leurs actions et les réaménagements que cela supposait. Cette enquête a permis de lancer une boucle de discussion par mail entre ces structures, autour de ces questions, et a servi de préfiguration au collège « acteurs culturels ».

## **Rayonnement hors région**

L'équipe salariée ainsi que les administrateurs ou mandataires des collèges se sont déplacés sur de nombreux temps de rencontres nationaux (voir plus haut). Ces déplacements nous permettent de :

- créer du réseau hors région,
- faire connaître les actions menées en Bourgogne-Franche-Comté,
- proposer ensuite des rencontres professionnelles de qualité en Bourgogne-Franche-Comté,
- de nous tenir au courant des grandes évolutions du secteur, et de faire remonter ces informations à nos adhérents,
- d'échanger les bonnes pratiques, de prendre connaissance de projets inspirants : ainsi, ces rencontres ont nourri notre réflexion autour de la diffusion des films régionaux (rencontres au Festival du film court de Clermont-Ferrand, lors de Territoires d'images – version en ligne organisée par la PENA Nouvelle Aquitaine), autour des bonnes pratiques dans les relations auteur-producteur (Boucle documentaire)...

Là encore, l'année 2020 a vu l'annulation de beaucoup de ces déplacements, et les rencontres en visioconférences, certes riches, ne remplacent pas les échanges de vive voix qui nous permettent habituellement de nouer de premiers contacts, d'approfondir certaines questions... Mais gageons que 2021 nous offrira à nouveau des opportunités enthousiasmantes en ce sens !

## **En conclusion**

La vie associative de l'association a été, bien sûr, fortement impactée par la crise sanitaire en 2020. Les mesures de confinement, de fermeture des ERP...ont empêché la tenue de temps de rencontre qui font habituellement la vitalité du réseau. Cependant, nous avons rapidement trouvé des alternatives, et, grâce aux propositions d'adhérents très investis, les échanges ont pu continuer en « distanciel » par le biais des boucles d'information, de réunions en visioconférence...

Evidemment, la convivialité qui permet de nouer plus facilement des contacts, d'échanger de manière informelle...nous manque. Malgré toutes les possibilités qu'offre le numérique, il ne faut pas perdre de vue

ce besoin essentiel de contact direct, au risque de désincarner l'association, de la faire paraître comme une « agence » dans sa tour d'ivoire. Ce lien physique avec les membres, ce travail de terrain, devra être relancé en 2021 pour garder un lien fort avec nos adhérents disséminés sur le territoire, et continuer d'être au plus près de leurs préoccupations.